

Le Quinzième jour du mois

sommaire

■ Aujourd'hui à l'Université

Depuis le 1^{er} juillet, le CHU et la clinique Notre-Dame des Bruyères ne font plus qu'un. *page 2*

■ Fac à Fac

L'Institut d'astrophysique et de géophysique pend la crémaillère. *page 4*
Attac tiendra son Université d'automne les 27, 28 et 29 septembre. *page 5*

Quand les éditions scientifiques jouent avec le papier et l'électronique. *page 8*

■ Agenda

Florilège de manifestations à l'université de Liège et ailleurs. *page 6*

La salle Delcourt et le Val-Benoît choisis comme décors du film *Jeux d'enfants*. *page 7*

■ Entreprises

La Région wallonne, qui souhaite disposer d'un centre d'expertise dans le domaine de l'eau, a alloué, dans le cadre du programme européen Objectif II, des fonds à un projet de l'ULg : "Crescendeau". *page 9*

■ Kot et cours

Des étudiants fouilleurs sont allés en Syrie. *page 10*

L'aventure du Nickeloff (le DVD-club) continue. *page 10*

■ A votre service

La Salle académique bientôt rendue à ses ors. *page 11*

■ Trois questions à

Albert Dupagne, directeur du Lema, le Laboratoire d'études méthodologiques architecturales. *page 12*



En bonne justice

Une Rentrée académique consacrée au troisième pouvoir, celui des juges.

Jamais la justice n'a suscité autant de débats. Mais alors que le non-juriste est de plus en plus attentif au fonctionnement de cette institution, il en méconnaît les règles élémentaires. Toutes les enquêtes menées en Europe depuis 20 ans épinglent un même diagnostic : la justice est jugée lente, compliquée, chère et peu équitable.

Sous l'influence grandissante de la Cour européenne des droits de l'homme, elle doit concilier le principe d'économie et celui du procès équitable, lequel comporte notamment le droit d'accès au juge. En Belgique, depuis la célèbre marche blanche de 1996, d'importantes réformes ont eu lieu. Elles devraient contribuer à l'amélioration du fonctionnement de la justice. Qu'en est-il concrètement ?

Afin de contribuer, même modestement, à la restauration d'une confiance en la justice, l'ULg organise trois tables rondes à ce sujet en prélude de la Rentrée académique du 19 septembre, qui honorera Carla del Ponte.

Voir page 3





Promotions

Distinction

Le Pr **Pierre-Paul Pastoret** a été nommé directeur de l'*Institute for Animal Health* à Londres.

Nominations

Sont nommés au rang de chargé de cours à partir du 1^{er} octobre 2002 : **Jacqueline Vander Auwera** et **Jean Surdej** à la faculté des Sciences; **Pierre Firket**, **Christian Montrieux**, **Jean-Louis Croisier** et **Marc Vanderthommen** à la faculté de Médecine; **Bernard Boigelot** à la faculté des Sciences appliquées. **Sergio Cattaneo** est nommé chargé de cours pour trois ans à la faculté des Sciences et **Philippe Lefebvre** également à la faculté de Médecine.

Bénédicte Ledent, chargée de cours en germanique, vient d'être élue trésorière de la Fédération internationale de langues et littératures modernes dont le congrès se déroule actuellement à Bangkok.

Raymond Colin, professeur de gastro-entérologie à l'université de Rouen (qui a largement contribué à la conception et à l'organisation du nouveau pédagogie de la faculté de Médecine), recevra le titre de professeur invité à ladite Faculté dès octobre 2002.

Le conseil d'administration a désigné, à nouveau, le Pr **Charles Pull** en qualité de professeur invité à la faculté de Médecine pour une période de 3 ans.

Jean-François Ramquet, licencié en sciences économiques de l'ULg, est nommé président du conseil d'administration de la société régionale wallonne du Transport.

Prix

Thomas Gaspar, chef de travaux et professeur honoraire (Laboratoire de biologie moléculaire et d'hormonologie végétales), a reçu la médaille de l'université de Murcia en Espagne en reconnaissance de sa contribution internationale à l'avancement de ce domaine de la biologie végétale.

Etienne Baras, collaborateur scientifique du département de biologie du comportement, éthologie et psychologie animale, a reçu la médaille du comité de la Fisheries Society of the British Isles.

Le grand prix européen à l'exportation a été décerné par la Région wallonne à **Eurogentec**, spin-off du Pr Joseph Martial spécialisée dans la production d'outils de recherche et de services biopharmaceutiques.

Bourses

Six chercheurs liégeois séjourneront aux Etats-Unis pendant l'année académique 2002-2003 : **Frédéric Baron** et **Mathieu De Noël** grâce à une bourse Fulbright; **Mohamed Bentires**, **Isabelle Henry**, **Philippe Martiny** et **Jean-Yves Matroule** grâce à une bourse BAEF.

La bourse d'études Oleg Chichkowsky, décernée à un étudiant, originaire des pays de l'Est ou de la région de Spa ou Verviers, a été décernée à **Teni Kamberi**, inscrit en première année de DES en médecine clinique.

Actualité économique récente oblige, l'évocation même du terme de "fusion" entre sociétés aurait plutôt tendance à rendre apoplectique tout ce que l'Europe compte d'employés. Pourtant, il existe une enclave qui résiste encore aux affres de la logique néolibérale : la nouvelle entité née de la fusion entre le CHU et la clinique Notre-Dame des Bruyères à Chênée, officialisée le 1^{er} juillet dernier.

"1+1>2". Ce non-sens arithmétique a pour objectif de symboliser l'optique dans laquelle les nouveaux conjoints voient maintenant leur destinée. Aboutissement d'une collaboration amorcée dans les années 70, l'union officielle entre la clinique des Bruyères et le CHU est le résultat d'un processus de rapprochement engagé depuis 1996 et résolument basé sur une relation de confiance. Une sorte de "rupture dans la continuité" annoncée dans une ambiance carrément affable par les responsables des deux entités, auréolés par les félicitations des organisations syndicales. Car selon la sénatrice Huberte Hanquet, présidente de l'association Notre-Dame des Bruyères et nouvelle vice-présidente du conseil d'administration du CHU, ce contentement est le résultat du travail effectué afin de garantir l'emploi et les conditions de travail du personnel de Chênée.

Changement continu

Comme dans toute union librement consentie, chacun des époux y trouve logiquement son compte. A commencer par le CHU qui acquiert avec cette naissance... une nouvelle maternité et 226 nouveaux lits qui en font le second pôle hospitalier de la province (955 lits), juste derrière le CHR de la

L'union fait la santé



Aménagement sans démantement

Citadelle (1043 lits). Outre sa nouvelle dénomination, le CHU N.-D. des Bruyères gagnera les moyens d'assurer son plein épanouissement grâce à un investissement d'au moins 2 500 000 euros pendant cinq ans, puis 20 % minimum du budget total d'investissement consenti par le CHU. Dans un contexte d'évolution de la législation sur les hôpitaux, des obligations qui en découlent et de la rapidité des progrès technologiques, le secteur hospitalier doit en effet faire face à des investissements de plus en plus lourds nécessitant le rapprochement entre entités. La fusion devrait également amener les Bruyères à développer son (ses) propre(s) pôle(s) d'excellence comme c'est actuellement le cas pour Esneux, rebaptisé CHU Ourthe-Ambève après son incorporation en 1993, qui compte en son sein les centres de revalidation et de l'obésité.

Enfin, les médecins chefs de service des Bruyères garderont une autonomie de gestion journalière et, tout

en étant placés sous l'autorité de leurs homologues du CHU, rempliront la fonction de spécialiste hospitalier en chef. Les indépendants, quant à eux, conserveront leur régime mais pourront opter à terme pour le statut de salarié en vigueur au Sart-Tilman.

Union pluriconfessionnelle

Et pour les patients ? Rien de changé pour l'instant. Le fonctionnement actuel devrait au moins prévaloir jusqu'au printemps prochain, échéance fixée pour la planification de l'évolution future des implantations du CHU. D'ici là, la taille critique légale étant atteinte, aucun autre rapprochement n'est à l'ordre du jour. Et comme lors de

véritables noces, le beau-père se devait de féliciter les parents de la mariée : « *Je tiens à souligner l'ampleur du travail et des sacrifices consentis par les sœurs pour transformer le château en cet hôpital qu'il est devenu* », a souligné l'ancien recteur Arthur Bodson, président du conseil d'administration du CHU.

Une union qui aura par ailleurs été scellée « *dans le respect des choix philosophiques* » des époux, comme eut à cœur de le préciser la sœur Fulvie Debatty, responsable provinciale des Filles de la Croix, l'ordre religieux dont relevait jusqu'alors la clinique des Bruyères. Un vent de confiance dans un climat exceptionnellement radieux qui a de quoi satisfaire le séillant Pol Louis dans sa fonction d'administrateur délégué.

Fabrice Terlonge

Bioterrorisme

Le risque réflexif

Carte blanche

Dans l'actuel traitement politico-médiatique du terrorisme, la problématique spécifique du bioterrorisme n'a certes pas été négligée. Une de ses dimensions a cependant été peu explorée : le "risque bioterroriste" a en partie son origine dans le rapport que nous entretenons avec notre environnement socio-technique.

L'idée défendue ici est que le bioterrorisme révèle notre vulnérabilité et notre extrême dépendance à l'égard d'un grand nombre de réseaux et de dispositifs socio-techniques – au demeurant indispensables. Ce "risque" est en effet la conséquence et, dans une certaine mesure, le prix à payer pour la manière dont nous menons certaines de nos activités. Par delà ses conséquences atroces, potentielles ou avérées, il fournit l'occasion d'un retour sur nos pratiques. Nous pensons ainsi que la contamination du courrier par le bacille de l'anthrax, la diffusion de gaz mortel dans le métro sont, au même titre que l'accident de Tchernobyl ou la crise de la dioxine, susceptibles d'une analyse à travers la catégorie des "risques réflexifs". La "réflexivité" désigne ici un processus par lequel des acteurs sont

amenés à reconsidérer leurs activités et modes de vie, cela en vue d'agir. Ceci suppose d'abord une phase de confrontation des acteurs avec des événements dommageables et imprévus liés, d'une manière ou d'une autre, à leurs propres modes de vie. Passée cette première phase, s'engagera un retour de la pensée sur elle-même – le processus réflexif en tant que tel. En ce sens, les attentats bioterroristes subis par les Etats-Unis sont autant d'éléments significatifs de la première phase du processus de "réflexivité".

Phénomène singulier (en raison de la violence qu'il inflige), le bioterrorisme peut cependant être comparé à d'autres risques dits "modernes" (nucléaire, amiante) dont il partage les caractéristiques : (1) une échelle spatio-temporelle élargie, le champ des dommages provoqués étant difficile à circonscrire a priori et le cadre de vie des populations concernées susceptible d'être modifié dans le long terme; (2) un niveau élevé d'incertitude scientifique et sociale. L'incertitude porte sur les modes de réalisation des actes bioterroristes tant le nombre d'activités utilisables – ou combinables – à des fins de destruction est incalculable. D'autre part, ce sont des gestes jusque-là routiniers, posés par un grand nombre d'individus – ouvrir son courrier, prendre le métro – qui apparaissent soudain lourds de conséquences incontrôlables; (3) l'invisibilité (l'identification de l'anthrax ne nécessite-t-elle pas une instrumentation sophistiquée ?) dont les conséquences sont la multiplication de fausses alertes mais aussi la médiation incontournable des

scientifiques. Or, le rôle de ces derniers est ambigu : détenant l'exclusivité des connaissances permettant l'identification et la prévention du risque, leurs travaux sont aussi à l'origine de ce risque; (4) l'origine humaine du risque bioterroriste. Enfin, (5) les dommages occasionnés sont "démocratiques" c'est-à-dire non confinés à certaines catégories sociales. Ils ne peuvent donc faire l'objet de mesures efficaces d'évitement.

On le voit : le concept de "risque moderne" – dont le bioterrorisme est un exemple – révèle l'inadéquation des processus traditionnels de gestion des événements dommageables. Ici apparaît l'intérêt d'appréhender le bioterrorisme à travers la catégorie du "risque réflexif". Cette dernière indique la nécessité de réviser notre rapport à l'environnement socio-technique. Ceci passe cependant par une nouvelle organisation politique supposant à la fois des procédures décisionnelles adaptées à des échelles spatio-temporelles élargies, la démystification du mode de connaissance scientifique, une ouverture des dispositifs décisionnels et d'expertise, la réintégration dans les processus décisionnels collectifs de domaines aujourd'hui politiquement autonomisés (et pas seulement la recherche à des fins militaires).

Yves Rogister, chercheur avec l'aide de Sébastien Brunet et de Frédéric Claisse SPIRAL (Scientific and Public Involvement in Risk Allocation Laboratory), département de science politique

Rentrée académique

Justice et justiciable : quelles relations ?

Au cours de la cérémonie de Rentrée académique du 19 septembre, le recteur Willy Legros remettra les insignes de docteur honoris causa à Carla del Ponte, procureur en chef des tribunaux pénaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda. L'ULg a dès lors résolu de placer la justice au cœur de cette journée en suscitant un débat entre les professionnels du droit et les jeunes.

A l'image des Etats-Unis peut-être, notre société européenne se "judiciarise". Le magistrat et l'avocat occupent une place centrale dans une communauté où le citoyen revendique de plus en plus souvent sa condition de justiciable. Cependant, depuis 1996 et le début de l'affaire Dutroux, l'opprobre a été jeté sur la justice en Belgique.

« Sans doute les multiples malentendus entre le citoyen et l'institution judiciaire ont-ils préparé la vague de contestation populaire que nous avons connue il y a cinq ans, commente le doyen de la faculté de Droit, Georges de Leval. Même s'il en perçoit toute l'importance, le citoyen reste perplexe devant les lenteurs, le coût et la complexité de la justice. » De plus, l'image de l'institution est déformée par les médias : si quelques procès sont médiatisés, l'essentiel du contentieux qui constitue la vie quotidienne des juges ne reçoit que peu d'écho dans la presse. De plus, une ambiguïté pèse d'emblée sur sa mission. « La justice est d'abord une vertu. Et on s'est servi du même mot pour désigner une institution. Les gens ont soif de justice, on leur donne le droit, on leur offre un service public. Mais y a-t-il adéquation entre ces éléments ? », s'inquiète le doyen.

L'art du juge relève ainsi de l'impossible puisqu'il doit trancher des affaires parfois très douloureuses selon les règles prescrites : cela génère toujours des mécontents. « Ne tombons pas dans le piège de l'angélisme, tempère Georges de Leval. Tous les justiciables ne sont pas nécessairement animés par des sentiments de loyauté, tous ne sont pas toujours exemplaires. Ce sont les vaincus qui critiquent le juge, comme dans les matches de football ! »

La justice est le miroir de notre société : elle en reflète les polémiques. Mais une meilleure connaissance du monde judiciaire et son évidente volonté de changement doivent apaiser les tensions : c'est dans cet esprit que l'Université, à travers trois tables rondes, fera place à un dialogue constructif entre magistrats et citoyens.



Avocats et magistrats sous les feux de l'actualité

1 LA JUSTICE, UN MONDE À PART ?

Peut-on vivre sans les juges dans une démocratie ? « Impossible, affirme Paul Martens, juge à la Cour d'arbitrage et chargé de cours à l'ULg, car ils garantissent la bonne exécution des lois. Il est vain de donner aux citoyens des droits s'ils ne peuvent les faire valoir efficacement devant un juge. » Mais y a-t-il des limites au pouvoir des juges ? « Si on a toujours beaucoup demandé à la justice, on la somme maintenant d'intervenir dans des domaines éthiques dont le politique ou l'Eglise se chargeaient auparavant. La demande va grandissant et la déception aussi, forcément. Exemple : les homosexuels se tournent vers les tribunaux pour demander s'ils peuvent se marier, s'ils peuvent adopter... mais de quelle légitimité la justice dispose-t-elle pour leur répondre ? Les questions d'éthique ne sont-elles pas du ressort des parlementaires ? D'autre part, si les juges ne se préoccupent pas de ces domaines, ne risque-t-on pas de voir la seule régulation du marché s'en emparer ? »

Les juges sont fonctionnaires d'Etat mais la justice reste très onéreuse pour le plaignant ! « Effectivement : les avocats, les huissiers sont rémunérés par ceux qui font appel à l'Institution, ce qui, dans les faits, décourage les gens d'aller en justice. C'est un non-sens dans un pays démocratique et c'est la raison pour laquelle je trouve particulièrement intéressante la proposition de Laurette Onkelinx visant à mutualiser les frais de justice, comme nous le faisons déjà pour les frais médicaux. »

2 JUSTICE ET MÉDIAS - JUSTICE ET SÉCURITÉ

L'activité juridictionnelle et la profession de journaliste sont-elles compatibles ? Pour François Jongen, professeur à l'ULg et à l'UCL, « les tensions peuvent être vives. On reproche souvent aux journalistes de mener des enquêtes parallèles à certaines instructions ou encore d'investiguer sur l'enquête elle-même. Certains journaux ont déjà jugé une affaire avant l'ouverture du procès ! Comment préserver dans ce cas la présomption d'innocence ? »

Par ailleurs, les médias, lorsqu'ils sont objets de justice, entretiennent un rapport tendu avec la justice dans la mesure où leur poursuite devant un tribunal apparaît comme une manifestation de sévérité de la part de l'Etat, voire comme une manœuvre de censure. « Il est urgent d'assainir certaines pratiques, plaide François Jongen, notamment en correctionnalisant les délits de presse. » Théoriquement, en effet, c'est la cour d'assises qui est compétente pour ces infractions. Mais en pratique, elle se réunit rarement pour de tels faits, ce qui génère une forme d'impunité. Faut-il changer notre législation ? « En Grande-Bretagne, la presse s'est autorégulée, explique François Jongen. A mon avis, notre arsenal législatif est suffisant pour juguler les dérives. Encore faut-il l'employer ! Et donc insister sur la responsabilité pénale... »

L'évolution de la criminalité entretient aujourd'hui un sentiment d'insécurité dans la population. « Est-ce justifié ? Nous ne disposons pas en Belgique de données statistiques suffisantes dans le domaine pénal », affirme Adrien Masset, professeur de droit pénal. Néanmoins, la petite délinquance mise en exergue par certains médias est devenue un sujet de conversation et un argument de campagne électorale.

Comment répondre à l'attente du citoyen qui veut évoluer dans un monde paisible ? « C'est une question éminemment politique, déclare le Pr Masset. Certains gouvernements privilégient la prévention des actes de vandalisme, d'autres préfèrent accentuer le volet répressif. Reste que le citoyen veut pouvoir compter sur une police de proximité. » Or, la grande réforme des polices, décidée rapidement à la fin 1998 suite à l'évasion de Marc Dutroux, n'a pas encore prouvé son efficacité. Et les juges d'instruction sont maintenant en butte à de volumineux dossiers relevant de la criminalité organisée. « Trafic de drogue, d'armes, de voitures ainsi que prostitution sont intimement liés aux sociétés mafieuses qui prospèrent dans toute l'Europe. Quels sont nos moyens de lutte à cet égard ? », s'inquiète Adrien Masset, qui aimerait que soit également évoqué, lors du débat, le sort réservé à la victime dans notre société.

3 LES DROITS DE L'HOMME ET L'ESPACE EUROPÉEN DE LA JUSTICE

Qu'est-ce que l'espace judiciaire européen ? « C'est pouvoir appliquer et sanctionner, sur tout le territoire européen, des règles de droit communautaire ou des différents Etats membres. A cet égard, précise le Pr Michel Melchior, président de la Cour d'arbitrage, le travail à accomplir par l'Union européenne est encore long. La lutte contre la criminalité internationale doit être rapidement renforcée même si les premiers pas sont posés par la création d'Eurojust ou la mise en œuvre d'un mandat d'arrêt européen, par exemple. »

Il reste toutefois qu'à l'heure actuelle, les frontières demeurent une réalité pour le monde judiciaire alors que l'espace économique et financier est ouvert aux fraudeurs. La création d'un espace européen de justice et de libertés s'impose afin d'apporter une réponse rapide et efficace à la lutte contre les infractions commises dans différents Etats.

Il convient également de tenter d'améliorer une interprétation commune des normes de droit européen. « Les droits de l'homme et l'Union européenne se cherchent encore, avertit Michel Melchior. Nous disposons en effet d'un double espace judiciaire : le droit communautaire est interprété à Luxembourg par la Cour de justice des Communautés européennes mais c'est à Strasbourg, devant la Cour européenne, que sont garantis les droits de l'homme. »

Enfin, sur le plan civil, l'objectif est de reconnaître l'exécution d'un jugement motivé dans les autres Etats. « Un jugement prononcé en Belgique devrait pouvoir être exécuté en Allemagne sans formalisme excessif et rapidement. Mais à l'heure actuelle, ces questions suscitent une grande réticence de la part des pays membres qui s'accrochent à leur souveraineté. L'effort doit être poursuivi », conclut le professeur.



Echo

Dopé et... malade

A entendre l'actualité sportive estivale, il n'y a que la météo qui n'était pas dopée ! Cyclisme, athlétisme, football... la liste des sports gangrenés par la tricherie médicalement assistée s'allonge. On s'interroge sur les motivations des sportifs qui se laissent tenter par les substances interdites : gloire, argent, notoriété. Mais à quoi bon, si la santé doit passer aussi à la trappe ? Car le dopage à haute dose n'est pas sans conséquences graves sur l'organisme, comme le rappelait le professeur de médecine physique Jean-Michel Crielaard, interrogé par *Le Soir* (25/7) : Il y a tout d'abord, explique-t-il, des effets secondaires visibles : une virilisation progressive, de l'acné, une augmentation de la pilosité, une libido accrue, une voix plus rauque. Mais surtout : les anabolisants peuvent provoquer des jaunisses, des cancers hépatiques ou des cancers des testicules. Ils ont également des effets sur la santé mentale : le sportif est d'abord porté par un sentiment de confiance puis, à terme, peut verser dans la dépression... Chez la femme, la prise d'anabolisants provoque également une perturbation du cycle ovarien.

Qui bâtit où ?

Le service de géographie économique (Segefa) est crédité de deux nouvelles études remarquées par la presse. La première (dans sa divulgation médiatique) concerne les nouvelles habitations en Belgique. Avec un constat : le Flamand construit proportionnellement plus que le Wallon. En 2001, plus des deux tiers des nouvelles habitations étaient situées en Flandre. Mais le différentiel entre les deux régions s'estompe. Des régions en Wallonie connaissent une forte croissance : le Brabant, Waremmes, la province du Luxembourg. Pour Jean-Marie Halleux, chercheur au Segefa, si [l'activité économique] est bonne, les ménages ont confiance et investissent. Fin des années 80, il y avait une forte croissance en Flandre par rapport à la Wallonie. Dans les années 90, le différentiel économique diminue (*Le Soir*, 21/8).

Vélo de courses

La deuxième étude du Segefa est sur le plan local : quelles sont les déplacements de la clientèle des commerces liégeois ? Voilà une étude qui ne passera pas inaperçue, commentait la *Gazette de Liège* (31/8). Principal enseignement : les commerçants surestiment la part de déplacement en voiture de leurs clients. Il apparaît, en effet, que voiture, bus et déplacement à pied sont globalement utilisés équitablement dans le centre-ville. Le Segefa préconise une série de mesures qui devraient aider les autorités communales dans leur plan de mobilité. Parmi celles-ci, une carte de bus gratuite valable une journée pour tester l'offre de transports en commun, la création de places de parkings rapides (achat en moins de 10 minutes), prêt de bicyclettes pratiques (paniers, cadenas...) pour effectuer ses courses en ville (et possibilité d'embarquer son vélo dans les bus),...



Bonnes affaires

CGRI

La nouvelle brochure CGRI – "Etudier ou enseigner à l'étranger en 2003-2004" – est sortie. Pour une spécialisation en Suisse en 2003, les dossiers sont à renvoyer pour le 1^{er} octobre 2002.

Contacts : informations sur le site <http://www.ulg.ac.be/ardev/agenda-bp.html>

Prix

Le prix Juliette Delloye de biologie générale et de microbiologie est réservé aux étudiants et membres du personnel scientifique de l'ULg ainsi qu'aux mandataires de fondations scientifiques et aux chercheurs bénévoles. Le choix du jury sera basé sur la valeur des travaux effectués durant la période 1999-2002. Candidature à renvoyer avant le 1^{er} octobre.

Contacts : Pr Jean Godeaux, Institut de zoologie, quai Van Beneden, 4000 Liège, tél. 04.365.31.47

Le prix Rolex "à l'esprit d'entreprise 2004" récompense des **projets novateurs dans les domaines de la science, de la médecine, de l'environnement, de l'innovation, du patrimoine culturel**. Les projets doivent contribuer à l'avancement des connaissances et du bien-être de l'humanité. Ils peuvent être soumis dès à présent pour l'édition 2004, la date ultime des dépôts de candidature étant fixée au 30 septembre 2003.

Contacts : pour le Benelux, l'agence Madeleine Vandersteen, tél. 04.365.75.77, e-mail m.vds@skynet.be, ou le secrétariat international des prix Rolex, P.O. box 1311, 1211 Genève 26. Informations sur le site <http://www.rolexawards.com>

Le Club européen de la santé a pour objectif la promotion de la santé. Dans cette optique, il organise un concours doté d'un prix "santé et entreprise" 2002 destiné à récompenser toute personne physique ou morale résidant en Belgique, ayant concrétisé des **projets novateurs en faveur de la prévention en milieu de travail**. La participation peut se faire sous forme de rapport, étude, dossier à envoyer avant le 30 septembre.

Contacts : division de l'humanisation et de la promotion du travail, rue Belliard 51, 1040 Bruxelles, tél. 02.233.42.25, e-mail jacobst@meta.fgov.be



Pour d'autres Bonnes affaires, consultez <http://www.ulg.ac.be/ardev>

Un autre espace sous le même ciel

L'Observatoire de Cointe a vécu. Ses coupoles et télescopes étaient d'un autre âge. L'IAGL, alias l'Institut d'astrophysique et de géophysique de Liège, vient d'être transféré sur la colline boisée du Sart-Tilman.

Comme centre de recherches spécialisé, l'IAGL est désormais rattaché aux bâtiments de l'Institut de physique. Il occupe une nouvelle infrastructure, aux dimensions modestes, où l'ordinateur est omniprésent. Son petit édifice ne manque pas de cachet, avec un patio circulaire qui est aménagé au-dessus de l'emplacement prévu au sous-sol pour le planétarium.

Spécificités

« L'IAGL ne dispose pas du même espace qu'à Cointe, mais les équipes de ses chercheurs se trouvent à bord du même vaisseau, réparties sur chaque niveau selon leur spécificité », fait remarquer l'astrophysicien Jean-Pierre Swings. Responsable des relations internationales, notamment avec l'ESO (European Southern Observatory) pour les observatoires au Chili, avec l'ESA (European Space Agency) pour les satellites scientifiques et les sondes interplanétaires, il regrette l'absence d'un grand local qui faciliterait l'organisation de séminaires avec des experts étrangers.

Si le transfert de l'IAGL dans le campus est officialisé depuis ce 9 septembre, les différents groupes de travail ont dès le printemps pris le temps de s'habituer à des bureaux tout neufs. Le visiteur apprend à se repérer sur leurs sigles qui se rapportent à des recherches d'un intérêt global. A commencer par le LPAP (Laboratoire de physique atmo-

sphérique et planétaire) que dirige le Pr Jean-Claude Gérard. Son équipe est réputée pour l'étude des aurores sur Terre, Jupiter et Saturne, dans les modèles des échanges entre les océans et la biosphère. Elle collabore avec le Girpas (Groupe infrarouge de physique atmosphérique et solaire) qui a trouvé place dans l'Institut de physique.

Deux autres spécialités de l'IAGL, axées sur les observations astronomiques, cohabitent au premier étage : l'Esea (Evolution et stabilité des étoiles et des amas d'étoiles) et l'ATI (Astrophysique et traitement des images). Le niveau supérieur est occupé par AEOS (Astrophysique extragalactique et observations spatiales) et Gaphe (Groupe d'astrophysique des hautes énergies). Ces deux équipes font appel au *nec plus ultra* des observatoires, comme le VLT (Very Large Telescope) du Cerro Paranal dans le désert chilien, les HST (Hubble Space Telescope), XMM-Newton et (bientôt) Integral en orbite autour de la Terre.

Projets

Le Liégeois n'en est guère conscient. L'IAGL constitue un centre d'excellence au niveau mondial, tant pour la surveillance des changements cruciaux dans l'atmosphère que pour la connaissance des grandes structures et des hautes énergies dans



L'Institut d'astrophysique et de géophysique de Liège fait désormais partie du complexe de l'Institut de physique.

l'Univers. Quasars, mirages gravitationnels, étoiles massives, amas galactiques, exo-planètes... sont ses thèmes de prédilection. Dans le cadre du programme scientifique de l'ESA, l'Institut s'est spécialisé dans l'exploitation des données d'observatoires spatiaux dans les rayons X et gamma. Il coopère avec le Centre spatial de Liège et avec la société Amos pour mettre en œuvre de nouveaux détecteurs (*optical monitors*), afin de réaliser un projet international de télescope terrestre à miroir liquide.

Les chercheurs de l'IAGL sont bien installés. Pourtant, Jean-Marie Vreux, géophysicien devenu astrophysicien, exprime des réserves sur le cloisonnement vertical des groupes de recherche : « Il serait bon de relancer la formule "Astro-café" de rencontres dans le cadre de notre travail. »

Théo Pirard

Antibiotiques

Lutter contre la résistance

Les travaux de l'ulgiste Dominique de Seny sur la guerre que se livrent bactéries et antibiotiques ont été récompensés aux Pays-Bas. L'occasion de faire le point sur les antibiotiques, ces médicaments si énergiques qui risquent, à force d'être mal utilisés, de manquer du mordant nécessaire.



Dominique de Seny est une jeune chercheuse liégeoise qui a été récompensée par la multinationale hollandaise DSM, une firme active dans la chimie et dans la biopharmacie. Fin mai, un jury international quali-

Médicaments impuissants

Licenciée en biochimie, docteur en sciences biochimiques, Dominique de Seny (28 ans) a obtenu le premier prix DSM 2002 pour la chimie et la technologie (d'une valeur de 5000 euros). Une distinction qui couronne sa thèse de doctorat portant sur les mécanismes de résistance des bactéries aux antibiotiques de la famille des bêta-lactames. « J'ai mis en évidence le rôle des ions zinc dans le fonctionnement

catalytique de l'enzyme responsable de la dégradation des bêta-lactames », résume la lauréate. Si pour les non-initiés cet objet de recherche n'évoque pas grand chose, il faut le resituer dans la lutte que mènent les scientifiques contre l'émergence de résistances aux antibiotiques.

Si l'on n'y prend garde, l'action thérapeutique des antibiotiques risque de disparaître. Dans certains pays occidentaux, les chercheurs ont déjà remarqué que plusieurs maladies infectieuses d'origine bactérienne résistaient à certains antibiotiques. Plus grave, quelques bactéries arrivent à contrecarrer les assauts de tous les antibiotiques reconnus. Cette prédisposition pourrait avoir de fâcheuses conséquences sociales et humaines, notamment via une augmentation de la mortalité et un alourdissement des coûts médicaux. Plusieurs professionnels de la santé tirent d'ailleurs la sonnette d'alarme en affirmant que nous nous trouvons au seuil d'une "ère post-antibiotique". Le péril est donc grand de voir nos médicaments rendus impuissants face aux infections communes. C'est l'utilisation excessive des antibiotiques, notamment ceux à large spectre, qui est clouée au pilori. Ce mauvais usage permettrait l'apparition de souches bactériennes résistantes.

Il ne faut cependant pas tomber dans un pessimisme excessif, même si la période peut se révéler critique. « Si la pénicilline a été découverte fin des années 20, elle n'a véritablement été utilisée qu'à la fin de la deuxième guerre mondiale, explique Dominique de Seny. Depuis cette époque, la science médicale a toujours su garder une longueur d'avance

sur les résistances développées par les bactéries face aux anti-microbiens. Les enzymes que j'ai étudiées sont capables d'inactiver une très large gamme d'antibiotiques. Il nous faut donc encore gagner cette course qui s'est engagée entre les bactéries et l'homme. » Le hic, c'est que dans des hôpitaux, des infections d'origine bactérienne ne peuvent plus être traitées que grâce à de la vancomycine, l'arme ultime des antibiotiques. Après elle, c'est le vide.

Dans les pots de miel

Et même si le microcosme médical belge a opté pour une utilisation plus rationnelle des antibiotiques, le péril demeure. « Dans notre monde, les gens sautent allègrement les frontières. Cette question ne peut donc pas se régler sur un seul continent, et encore moins dans un seul pays. C'est un problème global », assure la biochimiste.

Facteur aggravant, l'industrie agroalimentaire (notamment celle de la viande) use encore trop souvent d'antibiotiques. Ces derniers sont utilisés pour soigner et anticiper les maladies chez les animaux. Pire, certains escrocs s'en sont servis pour favoriser la croissance de leurs bêtes. Des produits *a priori* aussi naturels que le miel ne sont pas épargnés. Il y a quelques mois, *Test-Achats* dénonçait le fait que de nombreux miels d'importation (surtout chinois) contenaient des résidus d'antibiotiques. Le combat contre les agents pathogènes passera aussi par nos assiettes.

Rodolphe Masuy

Ouvrir le débat

Attac (Association pour une taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens), tiendra, les 27, 28 et 29 septembre, son université d'automne aux amphithéâtres de l'Europe. Occasion pour Le Quinzième jour d'interpeller deux personnalités de notre Institution que les questions économiques préoccupent : Marc Delrez, chargé de cours, engagé dans le mouvement Attac-Liège, et Daniel Culot, directeur d'IBM-Liège et membre du conseil d'administration de l'ULg.



Daniel Culot, président de l'Union wallonne des entreprises de la province de Liège

Le Quinzième jour : Le mouvement Attac apparaît comme un mouvement démocratique et réformiste, mais il semble aussi cristalliser les mécontentements et présenter une vision assez noire de l'avenir. N'est-ce pas là une nouvelle forme de nihilisme ?

Marc Delrez : Au contraire. Attac est un mouvement spontané qui, en rassemblant des citoyens et des associations, ONG, asbl et syndicats rend justement une forme d'espoir aux déçus des politiques de gauche. C'est avant tout un mouvement qui part de la "base" et qui, au même titre que d'autres composantes de la mouvance "altermondialiste", a montré qu'il pouvait rassembler quantité de gens dans la rue : ce fut le cas à Seattle, Gênes, Liège et Barcelone. Du reste, loin de nous contenter de critiquer l'évolution actuelle du système capitaliste, nous proposons des alternatives concrètes. Il est, par exemple, possible de refinancer l'Etat en imposant une taxe sur les transactions financières (taxe Tobin) ou en mettant fin aux paradis fiscaux. Notre but est double : empêcher le système capitaliste de se déréguler et affermir l'Etat dans un monde de plus en plus gouverné par le marché. Sait-on suffisamment que dans le cadre des négociations portant sur l'AGCS (Accord général sur le commerce des services), les Quinze doivent aujourd'hui dresser une liste de services publics à libéraliser et le processus doit être terminé en 2003 ? Ces travaux de répertoriage sont menés sous l'égide du fameux "comité 133" dont fait partie Pascal Lamy, haut fonctionnaire européen, dévoué à la cause ultralibérale. Sait-on aussi que les

négociations à ce propos se déroulent sans aucun contrôle démocratique ? Lorsque le citoyen demande des informations sur l'état de la réflexion en cours, il se voit opposer un refus sous prétexte du "secret des négociations". Les responsables politiques eux-mêmes ne sont pas au courant ! Est-ce normal ? Pour Attac, il s'agit d'un défaut de démocratie, d'autant plus important que les enjeux sont urgents, y compris pour l'enseignement.

Le Q.J. : Justement, après la disparition de l'URSS et l'effondrement du modèle socialiste qu'elle représentait, les tenants du marché à tout crin ne seraient-ils pas tentés, aujourd'hui, de se débarrasser de ces scories que sont à leurs yeux les interventions de l'Etat ?

Daniel Culot : Nous n'avons évidemment ni les moyens ni la prétention, ni même l'idée ou l'envie de supprimer l'Etat ! On ne peut pas vivre dans un monde où l'économie dirigerait tout : une certaine canalisation ou régulation est nécessaire. Ceci dit, il convient de ne pas diaboliser les évolutions en cours. Nous sommes entraînés dans une dynamique où la globalisation des échanges est un fait irréversible, mais celle-ci n'est pas aussi noire de conséquences qu'un certain pessimisme ambiant le laisserait entendre. Tant au niveau mondial qu'au niveau local, c'est l'essor économique qui rend possible le social et le culturel. Le développement des pays pauvres est lié à la libéralisation du commerce. Mais nous ne sommes quand même pas tenus de suivre les Etats-Unis en tout.

Le Q.J. : Et l'enseignement, doit-il "bénéficier" lui aussi de la libéralisation en cours ? Les Etats-Unis, le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande sont déjà favorables à la libéralisation de l'enseignement supérieur. Mais, pour la ministre Françoise Dupuis, « l'éducation n'est pas un service commercial » et « [son] service ne peut être limité en fonction d'une offre privée dont la rentabilité économique est le critère premier ». Qu'en pensez-vous ?

M.D. : Attac ne veut pas d'un enseignement calqué sur le modèle américain et s'oppose dès lors à la mainmise économique sur la formation en général, non seulement parce que la privatisation réduira l'offre d'enseignement aux options les plus rentables, mais aussi parce qu'elle risque de rendre l'enseignement supérieur inaccessible au public le moins favorisé. Or, le spectre de l'AGCS nous fait craindre que, demain, un investisseur privé puisse implanter en Europe un centre de formation et que, au nom du droit des investisseurs et des règles de la libre-concurrence, il ne vienne réclamer à l'Etat l'équivalent des subventions accordées à l'enseignement public. Situation impossible pour la Communauté française ! Signera-t-on ainsi la mort de l'enseignement public ? A moins que celui-ci, dévalorisé, n'attire plus que les moins favorisés financièrement. Ce serait un scénario catastrophe. Quant aux programmes des cours, si on lit les déclarations de l'OMC, ils seraient liés au seul court terme. Pour moi, l'université n'a pas à se subordonner aux besoins des entreprises, même s'il peut y avoir des liens avec elles.

D.C. : Tout comme l'exception culturelle chère aux Français, l'enseignement ne doit pas être soumis aux règles de l'OMC. Il ne l'est d'ailleurs pas tout à fait aux Etats-Unis. Là-bas, néanmoins, les sources de financement sont diverses : les anciens alimentent souvent de leurs deniers les établissements où ils ont fait leurs études ; dans les grandes écoles telles que Harvard, par ailleurs, les étudiants peuvent obtenir des bourses, à condition d'en restituer le montant une fois leur diplôme décroché. Si cela se passe ainsi outre-Atlantique, on est en droit de penser qu'un nombre non négligeable de citoyens y sont d'accord avec ce mode de financement. Mais en Belgique aussi, à y regarder de plus près, la formation est plus diversifiée qu'on ne le croit volontiers. L'Etat s'en charge grâce à de l'argent qui a d'abord été privé avant qu'il ne soit devenu public

et tout citoyen peut, s'il le souhaite, financer une institution scolaire. Mais les entreprises, elles aussi, tiennent à former les nouveaux membres de leur personnel. Sans parler de quantité de jeunes qui, aujourd'hui, vont se former ailleurs grâce à un programme spécifique d'échanges.

Le Q.J. : Que répondez-vous à ceux qui, ici et là, suspectent le monde économique de vouloir imposer sa loi à l'enseignement, et notamment à l'université ?

D.C. : C'est un procès d'intention qui me met hors de moi. Au même titre que cette prétendue volonté des entreprises de peser sur les écoles, secondaires ou supérieures, afin qu'y soient dispensés des contenus strictement utilitaires et formés de futurs travailleurs



Marc Delrez, chargé de cours en littérature anglaise moderne et littérature américaine

immédiatement employables, et dociles de surcroît. Chez IBM, par exemple, il n'est pas rare que l'on engage des philosophes ou des germanistes, car on cherche avant tout des têtes bien faites et non de simples "robots". L'université doit donc rester fidèle à sa mission essentielle : promouvoir l'esprit critique et la culture universelle. A cet égard, la création du pôle mosan est une bonne chose, puisqu'il rend les entités qui le composent nettement plus visibles à l'extérieur et qu'il jette des passerelles entre des types d'études cloisonnées jusqu'ici, ce qui sera profitable aux étudiants.

Le Q.J. : Face aux évolutions en cours, est-ce l'optimisme ou le pessimisme qui l'emporte chez vous ?

M.D. : Je suis modérément confiant du fait de l'existence de mouvements citoyens comme Attac, lequel veut corriger la tendance actuelle du "tout économique". L'éducation a un prix, c'est vrai, mais elle doit rester au service de la société, tout comme l'économie doit rester au service de l'humain. Il reste à voir si une véritable prise de conscience peut avoir lieu sur ces questions, et avant qu'il ne soit trop tard !

D.C. : Je suis résolument optimiste, bien que je regrette un des travers de notre culture, à savoir le manque d'aptitude au changement. Il y a là un réel problème. Or, la faculté de changer et de s'adapter ne nous rend-elle pas plus humains ?

Propos recueillis par Henri Deleersnijder et Patricia Janssens



Sortie de Presse

Didier Vrancken
Le crépuscule du social
Bruxelles, Labor, 2002

A l'époque de l'économie-reine, évoquer le thème du social est un exercice risqué qui génère le plus souvent des images et des représentations négatives. Le social est synonyme de mauvaise gestion, de déficit, de déséquilibre dans une société fortement individualiste et consacrant la culture de la réussite. Le social procéderait de l'élan de générosité, du geste gratuit à l'égard des ratés du système, là où l'essentiel des efforts se porte sur une bonne gestion menée par des individus responsables et compétents. Le social s'opérerait à perte. Pour certains, il serait condamné à se confondre avec du *charity business*, quand les images de dons en réponse aux catastrophes sont de plus en plus médiatisées. Et pourtant, il est là aussi pour traiter de ces catastrophes ordinaires. Il est le fruit d'un travail demandant des efforts considérables aux travailleurs sociaux pour gérer ces situations au quotidien. Tâches généreuses mais *a priori* vaines, quand la réalité économique semble sonner le glas d'un modèle fragilisé et critiqué de toutes parts. Ce que l'on appelle crise du social serait en fait synonyme du déclin d'un ensemble de pratiques, de droits et de protections arrivés à leur apogée. Tout en réexaminant les lignes de force de cette analyse, l'ouvrage tente de construire progressivement une version différente, remettant en question l'idée selon laquelle le social serait entré en crise avec la remise en question de la société salariale. Il pose au contraire que le social est un processus foncièrement inachevé, fruit de rapports sans cesse fluctuants entre acteurs sociaux. Bien au-delà des stéréotypes et des discours consensuels sur la place du social dans la société, Didier Vrancken nous offre une réflexion aussi rigoureuse qu'originale.

Didier Vrancken est chargé de cours au département de sciences sociales de la faculté d'Economie, de Gestion et de Sciences sociales.

Didier
VRANCKEN

Le crépuscule
du social



JUSQU'AU 13 OCTOBRE

Prix de la jeune sculpture de la Communauté française

Exposition de sculptures de jeunes artistes de la Communauté française de Belgique
Dans le parc du château de Colonster.
Œuvres de petits formats, à La Châtaigneraie (Centre wallon d'art contemporain), à Flémalle
Contacts : Musée en plein air, tél. 04.366.22.20, e-mail musee.pleinair@ulg.ac.be

VENDREDI 13 SEPTEMBRE, 20H15

Un honnête commerçant, de Philippe Blasband (tourné à Liège durant l'été 2001)
Avant-première en présence du réalisateur et de Benoît Verhaert, acteur
Au cinéma Le Parc, rue Carpay 22, 4020 Liège (Droixhe)
Contacts : asbl Les Grignoux, tél. 04.222.27.78

DU 14 SEPTEMBRE AU 6 OCTOBRE

XLIV^e festival de Liège - Les nuits de septembre
Concerts
Contacts : tél. 04.223.66.74, e-mail jmlg@arcadis.be, site <http://www.festivaldewallonie.com>

LUNDI 16 SEPTEMBRE, 17H

World Trade Centre Disaster - Building Performance Study. Observations, Conclusions and Recommendations

Conférence organisée par le Ceres (Centre d'études, de recherches et d'essais scientifiques du Génie civil)
Par le Dr Venkatesh Kodur, Canada, membre de la commission d'enquête
Amphithéâtres de l'Europe, Sart-Tilman
Contacts : tél. 04.366.93.51, e-mail fmichiels@ulg.ac.be

MARDI 17 SEPTEMBRE

Violence, harcèlement moral et sexuel au travail : la loi, les risques et la prévention

Colloque organisé par le ministère fédéral de l'Emploi et du Travail
Avec la participation des Prs O.Kuty et J-F Leroy (ULg)
Palais des Congrès, salle Albert 1^{er}, Coudenberg 3, 1000 Bruxelles
Contacts : tél. 02.223.42.05, e-mail veronique.crutzen@meta.fgov.be

MERCREDI 18 SEPTEMBRE, 20H

Sciences et développement durable, comment les apprendre ?

Conférence organisée par le Centre d'éducation relative aux interactions
Santé et Environnement (Cerise)
de la Haute Ecole Charlemagne
Par le Pr André Giordan (Université de Genève)
Institut de Zoologie, quai Van Beneden 4020 Liège
Contacts : marina_gruslin@hotmail.com

LES 20, 21, 27 ET 28 SEPTEMBRE, 20H30

Les acteurs sont fatigués

Théâtre
Théâtre Arlequin, rue Rutxhiel 3, 4000 Liège
Contacts : locations, tél. 04.232.20.82

LES 20, 24, 26 ET 28 SEPTEMBRE À 20H, LE 22 À 15H

Attila, de Verdi
Opéra
Opéra royal de Wallonie, place du Théâtre, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.221.47.20, e-mail dumez@orw.be, site <http://www.orw.be>

VENDREDI 27 SEPTEMBRE, 20H

Concert

Alexandre Dmitriev, Nicolas Angelich, piano
Rachmaninov, *Concerto pour piano n°2*;
Magnard, *Symphonie n°1*
Salle philharmonique, OPL,
boulevard Piercot 25, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.220.00.00

LES 27, 28 SEPTEMBRE, 4 ET 5 OCTOBRE À 20H30, LE 6 À 15H

L'Ecume des jours, d'après le roman de Boris Vian
Théâtre
Adaptation et mise en scène de Patrick Bastin
Par le TURLg
Salle du Théâtre universitaire,
quai Roosevelt 1b, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.366.53.78, 52.95 ou 52.75, e-mail Robert.Germay@ulg.ac.be, site <http://www.ulg.ac.be/turlg>

DU 27 SEPTEMBRE AU 12 OCTOBRE, LES MERCREDIS, VENDREDIS ET SAMEDIS, 20H30

On dirait du Devo

Théâtre
Mise en scène de Vincent Goffin
Théâtre de l'Etuve, rue de l'Etuve 12, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.222.06.96

SAMEDI 28 SEPTEMBRE, 9H

L'intervention dans les activités physiques et sportives : rétro/perspectives

Colloque organisé par Marc Cloes, département des APS
Contacts : tél. 04.366.38.80, e-mail Marc.Cloes@ulg.ac.be

DU 30 SEPTEMBRE AU 2 OCTOBRE

7^e conférence "Materials for Advanced Power Engineering"

Organisée par le Pr Jacqueline Lecomte-Beckers et le Pr F. Schubert (Forschungszentrum, Jülich)
Palais des Congrès de Liège
Contacts : Jacqueline Lecomte, tél. 366.91.93, e-mail Jacqueline.Lecomte@ulg.ac.be

VENDREDI 4 OCTOBRE, 20H

Concert

Gerge Pehlivanian, Roger Muraro, piano
Britten, *Concerto pour piano*; Strauss, *Till Eulenspiegel*,
Britten, *Guide de l'orchestre* (variations Purcell)
Salle philharmonique, OPL,
boulevard Piercot 25, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.220.00.00

DIMANCHE 6 OCTOBRE

Lutte contre toutes les formes de discrimination vis-à-vis des femmes

Journée d'études organisée dans le cadre du 80^e anniversaire de la Fédération belge des femmes universitaires
Avec la participation de Juliette Dor et de Martine Jaminon (ULg)
Au "Cercle gaulois", rue de la Loi 5, 1000 Bruxelles
Contacts : Nicole Meunier, tél. 02.705.47.68, ou Bianca Duran, tél./fax 081.46.17.42

MERCREDI 9 OCTOBRE, 18H

Concert

Moussorgski, *Les tableaux d'une exposition*
Salle philharmonique, OPL,
boulevard Piercot 25, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.220.00.00

MERCREDI 9 OCTOBRE, 20H

L'autonomie féminine

Séminaire-débat
Par Jean-Claude Kaufmann, directeur de recherches au CNRS
Organisé par le Fer ULg (Femmes enseignement recherche ULg)
Salle "Grand physique", place du 20-Août, 4000 Liège
Contacts : Juliette Dor, tél. 04.366.54.59, e-mail jdor@ulg.ac.be

VENDREDI 11 OCTOBRE, 16H

La théorie générale des obligations

Formation organisée par la commission Université - Palais
Faculté de Droit, Sart-Tilman
Contacts : tél. 04.366.30.26, e-mail V.Dhuart@ulg.ac.be

VENDREDI 11 OCTOBRE, 20H

Concert

George Pehlivanian, Pierre Amoyal, piano
Lalo, Scherzo; Dutilleux, *L'arbre des songes*;
Moussorgski/Ravel, *Les tableaux d'une exposition*
Salle philharmonique, OPL,
boulevard Piercot 25, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.220.00.00

DU 11 AU 31 OCTOBRE

Rires amers à l'Alma mater ?

Deux siècles de caricatures à l'ULg
Exposition
CHU, verrière sud, salle d'exposition
du Musée en plein air
Du mardi au jeudi, de 14 à 17h, et sur rendez-vous
Contacts : Collections artistiques de l'ULg, tél. 04.366.56.07, e-mail wittert@ulg.ac.be

LES 13 ET 14 OCTOBRE

Exposition de champignons

Organisée par la Société botanique de Liège, avec la participation d'Education-environnement
Institut de botanique, Sart-Tilman (P70)
Contacts : tél. 04.366.38.50

LES 18 ET 19 OCTOBRE À 20H30, LE 20 À 15H

I Tulgiani

Création collective par les "Kids du TURLg"
Théâtre
Mise en scène de Romina Pace
Salle du Théâtre universitaire,
quai Roosevelt 1b, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.366.53.78, 52.95 ou 52.75, e-mail Robert.Germay@ulg.ac.be, site <http://www.ulg.ac.be/turlg>

Salle Delcourt

Silence, on tourne

Ces deux dernières années, des équipes de tournage ont régulièrement planté leurs caméras dans différents sites de la région liégeoise pour des productions internationales. Le Val-Benoît et la salle Marie Delcourt ont été sous le feu des projecteurs. S'y déroulèrent plusieurs scènes du long métrage *Jeux d'enfants* avec Guillaume Canet et Marion Cotillard. Sortie prévue en Belgique durant l'été 2003.

Assister à des réalisations dans notre région et notamment dans notre Université est désormais devenu chose courante. L'été passé déjà, le Val-Benoît avait accueilli l'équipe du film *Gangsters* avec Richard Anconina. A l'origine de ce succès auprès des productions belges et étrangères, le centre Wallimage, mis en place par le Gouvernement wallon et le ministre Serge Kubla en charge de l'Economie, des Technologies nouvelles et de la Recherche.

Retombées financières

Le centre se tient à disposition des professionnels wallons pour leur permettre de renforcer leurs activités et d'accueillir des partenaires étrangers. A condition qu'une partie du tournage ait lieu en Wallonie, une aide financière, récupérée par la suite grâce à un système d'avance sur recettes, est accordée à la maison de production. En un an et demi, le mécanisme a généré plus de six millions d'euros de retombées pour la région. Selon Olivier Rausin, directeur de production de la firme belge Artémis qui coproduit avec la France *Jeux d'enfants*, « les réalisateurs choisissent de préférence Liège aux autres villes de Wallonie car c'est une ville suffisamment grande pour trouver des décors extérieurs urbains variés ».

L'ULg a donc accueilli durant un laps de temps éphémère deux étudiants de marque, les deux jeunes stars du cinéma français Marion Cotillard et Guillaume Canet, découverts respectivement dans *Taxi* et *Vidocq*. Ils sont les

héros de *Jeux d'enfants*, première réalisation de Yann Samuell -, une histoire d'amour retracée sur 70 ans qui passe, entre autres, par une bibliothèque. Parmi quelques sites, le réalisateur a choisi la salle Delcourt* pour l'ancienneté des rayonnages et, principalement, l'ameublement style Serrurier Bovy qui apporte son petit cachet fin XIX^e à l'ensemble.

Bien que porteur cinématographiquement, ce précieux écrin a néanmoins, en raison de ce qu'il renferme, posé quelques difficultés pour le tournage. En effet, de nombreux manuscrits médiévaux et enluminés, dont le plus ancien remonte au IX^e siècle, y côtoient des incunables, premiers imprimés apparus entre 1453 et 1500. Pour Carmélia Opsomer-Halleux, du Centre d'information et de conservation des bibliothèques, « cette expérience inédite comportait de nombreux risques car la salle abrite une collection estimée à plus de 25 millions d'euros. Pour les besoins du film, la salle a été complètement vidée et la production a dû souscrire une assurance complémentaire. Tout s'est heureusement bien passé. » Tout comme les prises de nuit au Val-Benoît.

Star dans l'ombre

Les projecteurs éteints, la salle Delcourt a maintenant retrouvé sa pénombre et son silence religieux. L'expérience inédite accueillie avec un mélange de sympathie et d'inquiétude par la responsable des lieux ne sera peut-être pas reconduite d'aussi tôt car, selon elle, « les risques encourus par ce patrimoine sont trop considérables. La valeur de la collection est inestimable. Sans cesse valorisée dans des expositions nationales et internationales, elle constitue une vitrine de première ordre pour l'ULg. Il faut donc être très prudent. »

Olivier Beaujean

* La salle Marie Delcourt - auparavant Wittert - a été rebaptisée en hommage à une des premières femmes nommées professeur à l'ULg. Cette philologue classique mena de nombreuses recherches dans cette partie de la bibliothèque centrale de la place du 20-Août. Le local, qui a de quoi inspirer les cinéastes, se situe dans l'ancien collège des Jésuites qui date du XVIII^e siècle : il s'agit du bâtiment sis dans la prolongement de la rue de la Régence vers le quai Roosevelt et qui appartient à l'Université depuis 1817.



Nouveau tournage à l'ULg, cette fois dans la salle Marie Delcourt

copyright Jean-Claude Lohier

Programme de la Rentrée académique

Jeudi 19 septembre, aux Amphithéâtres de l'Europe

Le matin, trois tables rondes

1. "La Justice, un monde à part ? ", salle 604, de 9h30 à 12h

Avec la participation de Jean du Jardin, procureur général près la cour de Cassation; Benoît Dejemeppe, procureur du Roi près le tribunal de première instance de Bruxelles; Christian Panier, président du tribunal de première instance de Namur; Jacques Hamaide, président du Conseil supérieur de la justice; Pierre-Yves Monette, médiateur fédéral; Jeanne Prignon, juge de paix à Fléron; Didier Pire, avocat; Benoît van Keirsbilck, rédacteur en chef du *Journal du Droit des Jeunes*. Débat animé par Jean Rosoux, journaliste RTBF.

2. "Justice et médias" et " Justice et sécurité ", salle 300, de 10 à 12h

Avec la participation de Marc Verwilghen, ministre de la Justice; Thierry Marchandise, procureur du Roi près le tribunal de première instance de Charleroi; Christian Jassogne, premier président de la cour d'appel de Mons; André Van Oudenhove, procureur général près la cour d'appel de Bruxelles; Jean-Marie Defourny, président de l'ordre des barreaux francophones et germanophone; Danièle Reynders, juge d'instruction près le tribunal de première instance de Liège; Jacques Fierens, professeur aux Facultés Notre-Dame de la Paix à Namur; Philippe Leruth, président de l'association des journalistes professionnels

(AJP); Jean-Claude Matgen, journaliste de *La Libre Belgique*. Débat animé par Dominique Demoulin, journaliste RTL-TVi.

3. "Les droits de l'homme et l'espace européen de la Justice", amphithéâtre de Méan, 10h-12h

Avec la participation de Koenraad Lenaerts, juge au tribunal de première instance de Luxembourg; Gilles de Kerchove, directeur à la direction générale justice et affaires intérieures de la Commission européenne; Serge Brammertz, procureur fédéral; Joël Hubin, premier président de la cour du travail de Liège; Anne Thily, procureur général près la cour d'appel de Liège. Débat animé par Jean-Pierre Stroobants, correspondant en Belgique du journal *Le Monde*.

Après-midi : séance officielle de rentrée académique, dès 15h

- discours du recteur Willy Legros;
- allocution des co-présidents de la Fédé;
- synthèse des tables rondes de la matinée par le Pr Roger Perrot (Université Paris II);
- remise des insignes de docteur *honoris causa* à Carla del Ponte, procureur en chef du tribunal pénal international;
- "bilan et perspectives du tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda" par Carla del Ponte.

Avec la participation de la chorale universitaire de Liège, société royale. *Fraterni mundi iustitia*, création de Patrick Wilwerth.

Croix-Rouge

Etudiants partenaires

Si l'on connaît l'emblème de la Croix-Rouge, on ignore souvent qu'il s'agit du premier mouvement humanitaire au monde, qui rassemble près de 100 millions de volontaires. Non politique, non religieux, il s'inscrit dans une volonté d'action dans l'histoire tout en affirmant un esprit d'entraide et de solidarité.

Comme à ses débuts (1864), les volontaires de la Croix-Rouge sont présents à proximité des champs de bataille, mais ils exercent maintenant leurs talents, tant lors de catastrophes naturelles que dans la vie quotidienne où ils assument de multiples tâches sanitaires et sociales. Les secouristes participent aux tournées du Samu social, donnent des cours d'alphabétisation, rendent visite dans les prisons, organisent une épicerie sociale ou une mission de secours à l'étranger.

Ces différentes activités - et bien d'autres - feront l'objet d'une séance d'information à l'université de Liège, le mardi 8 octobre à 10h, en présence de la princesse Astrid. « Nous

avons de plus l'ambition de construire un partenariat avec les étudiants de l'ULg engagés dans l'humanitaire ou la coopération au développement », s'enthousiasme Paul Smets, vice-président national de la Croix-Rouge.

Des collectes de sang auront lieu pendant toute la journée, de 10 à 16h. A 12h15, la Croix-Rouge proposera aux étudiants un casse-croûte sympathique aux couleurs du monde, concocté par les demandeurs d'asile hébergés dans les centres d'accueil de la Croix-Rouge. A ne pas rater !

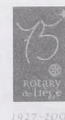
Aux amphithéâtres de l'Europe, dès 10h.
Contacts : service presse et communication, tél. 04.366.52.18, et Croix-Rouge de Belgique, Delphine Nahoe, tél. 02.645.46.27



Croix-Rouge de Belgique
Communauté francophone

Rotary

Encourager les jeunes talents



Pour son 75^e anniversaire, le Rotary club de Liège a souhaité promouvoir de conserver la musique et la science. « Il nous a paru prioritaire d'encourager les jeunes chercheurs à poursuivre leurs travaux et à faire bénéficier leur environnement de leurs résultats », déclarait Pierre Gabriel, à l'initiative de l'action. Nous souhaitons également associer de jeunes artistes à cet anniversaire afin de conjuguer, dans un même mouvement, la science et l'art. » Le conservatoire royal de Liège et l'ULg ont prêté mainforte pour la concrétisation de ce généreux mécénat.

Le volet musical a rassemblé 20 candidats. Sept finalistes ont participé au concours le 12 mai dernier au Mamac et le jury, présidé par Emmanuel Koch, professeur honoraire au conservatoire, a récompensé une soprano,

Angélique Noldus, et deux pianistes, Eliane Reyes et Gabriel-Alexander Teclu.

D'autre part, une soixantaine de dossiers scientifiques ont été examinés par les Facultés, lesquelles ont retenu 16 finalistes. Et c'est le 28 septembre qu'un jury, présidé par le pro-doyen de la faculté de Médecine, Henri Kulbertus, ancien président du Rotary de Liège, choisira les quatre lauréats.

La remise des prix aura lieu, tant pour les jeunes chercheurs que pour les jeunes artistes, lors d'un dîner de gala le 26 octobre prochain. Mais les musiciens participeront déjà, le 12 octobre en l'église Saint-Jacques, à un grand concert au cours duquel se produira le trio Oistrakh.

Contacts : Jean Delize, tél. 04.361.66.30, de 17 à 18h30, les lundi, mardi, mercredi et vendredi.



Brèves

Juridiquement vôtre...

Le passage à l'euro a eu quelques implications en termes de marchés publics, notamment en ce qui concerne l'adaptation de certains seuils de passation de ces marchés. En effet, comme dans d'autres législations, il n'a pas été question de faire une simple traduction en euros de montants libellés auparavant en francs belges. En termes de services et de fournitures, pour ce qui concerne le recours à la procédure négociée (procédure qui autorise, après consultation de plusieurs fournisseurs ou prestataires de services, le gestionnaire à engager les discussions qui lui paraissent utiles, et attribuer le marché au fournisseur qu'il a choisi), le seuil maximum est passé de 2 500 000 francs, soit 61 973,38 euros, hors TVA, à 67 000 euros hors TVA ce qui accroît encore la liberté de choix du gestionnaire. Pour les autres procédures (appel d'offres et adjudication), l'obligation de consulter le marché européen autrefois fixée à 8 200 000 francs (203 272,69 euros) a été dédoublée : 249 000,00 euros et plus pour les marchés de fournitures et 249 600,00 euros hors TVA et plus pour les marchés de services. Le service juridique est votre entière disposition pour vous fournir toute information complémentaire au sujet de ces précisions ou des marchés publics en général.

Contacts : Christelle Kiehm, tél. 04.366.52.02, e-mail Christelle.Kiehm@ulg.ac.be

English Speaking Club

Vu le succès remporté par l'English Speaking Club l'année dernière, l'association belgo-britannique organisera, à partir d'octobre, des séances de conversation dirigées par des animateurs ou animatrices anglophones. Selon le nombre d'inscrits, les séances se tiendront tous les jours de 18 à 19h, sauf le vendredi. Elles auront lieu au département de langues et littératures germaniques, place Cockerill 3, 4000 Liège. Les groupes se composent de six à huit participants maximum. Coût par séance : 2,50 euros, à payer au début du trimestre.

Contacts : renseignements et inscriptions auprès de Hena Maes, présidente de l'association, de préférence par e-mail hmaes@ulg.ac.be, tél. 04.252.06.66

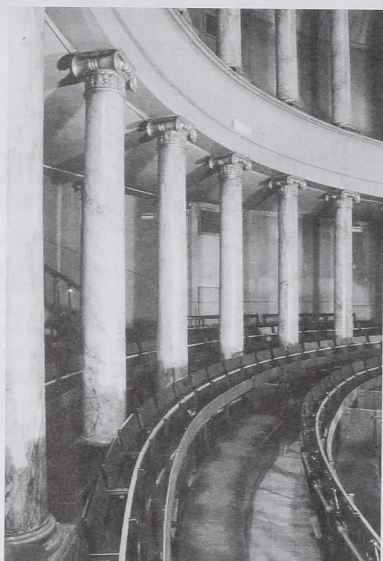
Santé

Le Ceres (Centre d'enseignement et de recherche pour l'environnement et la santé) organise un nouveau cycle de formations en communication pour la santé (formation CAPS) et en communication relative à l'environnement (formation Ecocom), du 16 septembre au 24 janvier 2003. Ces formations gratuites, d'une durée totale de 18 semaines, sont destinées à des personnes sans activité professionnelle.

Contacts : tél. 04.366.90.60, e-mail steceres@ulg.ac.be

Il n'est aucun bâtiment universitaire qui incarne, mieux que la majestueuse Salle académique, l'histoire de l'Alma mater liégeoise. Les architectes de l'ULg lui ont concocté une prometteuse rénovation.

Elle en a connu des rentrées solennelles, des défenses de doctorat, des conférences prestigieuses et autres manifestations culturelles depuis 1824, date où sa construction fut achevée à l'endroit même et grâce aux matériaux de l'ancienne église des jésuites wallons de Liège. Bien des années se sont écoulées, et le nombre des étudiants de l'université instituée par



La salle académique date de 1824

Restaurer sans trahir

Guillaume d'Orange est passé de 250 en 1817 à 14 000 en 2002. C'est dire que le "salon académique" en hémicycle édifié par l'architecte Jean-Noël Chevron, au même titre que quantité d'autres locaux, était devenu exigu et peu fonctionnel. Et qu'il avait besoin d'un sérieux lifting.

Opérations délicates

Aujourd'hui, la décision est tombée : la Salle académique, bâtie dans un style néo-classique qui fut en vogue en son temps, va être rénovée. Le permis d'urbanisme a été délivré le 24 mai avec l'accord de la Commission royale des monuments, sites et fouilles. Par ailleurs, Michel Daerden, ministre du Budget dans le Gouvernement wallon, a donné son accord de principe pour que les travaux de rénovation soient subsideés par la Région wallonne, à concurrence de 95% des éléments subsidiables, autrement dit ceux qui ont fait l'objet d'un classement. Il reste maintenant au conseil d'administration de l'Alma mater à examiner les offres des entrepreneurs retenus et à donner son aval, ce qui devrait être fait le 25 septembre prochain. « Nous espérons commencer les travaux dès octobre 2002 et les voir achevés au printemps 2004 », confie Francis Peters, professeur à la faculté des Sciences appliquées et un des maîtres d'œuvre du projet. Un an et demi, soit 300 jours ouvrables, sera nécessaire pour mener à leur terme des opérations dont tout laisse prévoir qu'elles seront délicates.

Le plancher, par exemple, a la pénible particularité d'émettre des grincements. On coulera dès lors sur toute la surface de la salle un radier en béton armé, la spécificité de ce revêtement étant de constituer une "assiette", elle-même revêtue d'un parquet. « Non sans avoir accordé une vingtaine de jours aux archéologues pour mener des fouilles à l'intérieur, puisqu'un raclement du sol préalable – de 20 à 30 cm – s'avère indispensable », précise Francis

Peters. Le faux marbre des murs a, lui aussi, besoin d'une restauration. Elle se fera à l'identique, ce qui apportera un nouvel éclat aux peintures représentant des colonnes, d'autant qu'une nouvelle coupole remplacera le lanterneau existant. Quant aux dorures, faites de feuilles d'or et de feuilles de laiton, elles seront traitées dans le respect de leur composition originale.

Confort et technologie

Le confort sera évidemment amélioré. Si les banquettes de la galerie surplombant la salle subsistent, les sièges en bois des gradins, par contre, sont appelés à disparaître au profit d'autres en fonte d'aluminium, au design élégant et au bien-être ergonomique, munis d'une tablette et d'un accoudoir comprenant dans son évidement l'encastrement d'un matériel technologique approprié. Les murs intérieurs, pour leur part, seront revêtus d'une "peau" en plâtre perforé dont les propriétés d'absorption acoustique assureront une meilleure sonorité. Et la chaire, et le double escalier ? « Destinés à disparaître, confie presque le regret le Pr Peters. Ils seront remplacés par un plateau permettant la tenue de conférences, de représentations théâtrales ou musicales. Le front de salle pourra aussi servir d'écran. » Il n'y a que le sort des statues décorant les alvéoles qui ne soit pas encore fixé...

Voilà donc la plus ancienne salle en hémicycle de Belgique, préfiguration de tant de parlements et autres amphigours surgis en Europe au cours du XIX^e siècle, promis à une nouvelle jeunesse. Puisse cette modernisation d'un lieu emblématique annoncer, pour l'Institution dont il est un témoin historique, une vitalité intellectuelle accrue et un rayonnement extérieur grandissant !

Henri Deleersnijder

Edition

Lumière d'écran

Le premier livre électronique de la fondation Voltaire concerne l'époque des Lumières à Liège. L'ouvrage, signé Daniel Droixhe, chargé de cours à l'ULg, est présenté à la fois sur papier et sous format électronique, jouant habilement de la complémentarité des deux supports.

Au XVIII^e siècle, la principauté de Liège pouvait être qualifiée de capitale des contrefaçons et des signatures clandestines. De nombreux écrits, frappés de censure ailleurs en Europe, étaient imprimés chez des éditeurs de la Cité ardente, réputée à l'époque pour sa tolérance. Daniel Droixhe, chargé de cours à la faculté de Philosophie et Lettres dans le département de littérature wallonne, vient de sortir à ce sujet un ouvrage qui a la particularité de jouer la complémentarité entre les supports papier et électronique*.

Liège, la rebelle

Daniel Droixhe est à l'origine du programme "Môriane" qui a vu le jour en 1994 et a pour objet l'étude de la production imprimée européenne par la bibliographie matérielle. Le programme repose sur une collaboration entre l'université de Liège, l'ULB et l'Ecole normale supérieure de Paris. Le nom "Môriane", quant à lui, apparaît comme un double clin d'œil. D'une part, le terme signifie en wallon

liégeois "moricaud"; d'autre part, une tête de type africain est sculptée dans une pierre décorant l'immeuble jadis occupé, au début de la rue Neuve à Liège, par l'imprimeur-libraire Bassompierre, contrefacteur notoire au XVIII^e siècle. Daniel Droixhe ne peut s'empêcher, l'œil espiègle, de faire également référence à son amour pour la culture musicale afro-américaine, dont le blues.

Publié par les éditions de la fondation Voltaire, qui est intégrée depuis 25 ans à l'université d'Oxford et est consacrée à l'étude de la littérature et de la culture du XVIII^e siècle, son ouvrage sur les contrefaçons et les signatures clandestines se limite à la région de Liège et de Maastricht. Il s'avère que ces deux villes étaient alors très connues à travers l'Europe pour ce genre d'activités. De nombreux auteurs, victimes de la censure, se voyaient publiés par des ateliers de la cité principautaire, lesquels employaient des pseudonymes et des adresses fantaisistes afin de ne pas s'attirer les foudres des autorités locales. Celles-ci laissaient, à ces conditions, une grande liberté aux imprimeurs. Une telle situation complique singulièrement la tâche du chercheur d'aujourd'hui qui doit situer l'auteur et le lieu sans pouvoir se fier à ce qui est indiqué en page de titre. Ce sont dès lors les ornements typographiques, les gravures et les vignettes sur bois qui permettent d'identifier les éditions clandestines. Voilà donc l'érudit transformé en Sherlock Holmes penché avec sa loupe sur les moindres petits détails qui peuvent devenir des preuves s'avérant capitales dans le déroulement de l'enquête.

Un va-et-vient livre-écran

L'édition électronique entre petit à petit dans les habitudes des lecteurs. A priori, cet ouvrage, qui est présenté sur papier et sous format électronique sur le site de la fondation Voltaire, n'a donc rien d'original en soi si ce n'est le fait que les deux publications sont interdépendantes. La plupart des quelque 500 illustrations référencées peuvent ainsi être consultées en ligne avec quelques commentaires qui apparaissent à la demande dans une autre fenêtre. Ce trajet permanent entre le texte et le représenté graphique comporte de nombreux avantages qui compensent largement les éventuels désagréments. L'utilisateur peut agrandir l'ornement et saisir la singularité d'un détail minuscule qui peut parfois mener à des conclusions bien différentes. Cela représente également une économie de papier : une publication intégrale aurait vraisemblablement nécessité deux tomes. Enfin, les lecteurs qui souhaitent, et ils sont nombreux, conserver un contact physique avec le support écrit devraient eux aussi être satisfaits par la présente formule.

Olivier Beaujean

* Daniel Droixhe, *Signatures clandestines et autres essais sur les contrefaçons de Liège et de Maastricht au XVIII^e siècle*, Oxford, éditions de la fondation Voltaire, 2001. Les illustrations se trouvent sur <http://www.voltaire.ox.ac.uk>

Eau

Un enjeu limpide

Le Gouvernement wallon souhaite se doter d'un centre d'expertise dans le domaine de l'eau. Un projet made in ULg l'a séduit : "Crescendeau" (Centre de recherches et d'expertise en sciences de l'environnement appliquées au domaine de l'eau). Il a été retenu dans le cadre des fonds structurels européens Feder-Objectif II.

Longtemps, on a cru que l'eau était une ressource inépuisable et aisément gérable par l'homme. Et pourtant, même si l'affirmation paraît curieuse en Belgique, on sait maintenant que les ressources se raréfient alors même que l'exigence d'une eau de qualité va croissant. Nul besoin de leçons magistrales pour comprendre qu'il est temps de s'intéresser à cette fontaine de vie.

Sous toutes les latitudes

S'y intéresser, c'est la considérer dans l'ensemble de son cycle : précipitations, alimentation des nappes phréatiques, ruissellement, formation des cours d'eau et milieu naturel. C'est détecter les dommages que la rivière subit pour imaginer les solutions à apporter : traitement des pollutions et prévention de celles-ci. La matière est complexe, mais ne nous y trompons pas, la problématique de l'eau revêt une importance réelle : même dans nos contrées tempérées, l'or bleu est un bien précieux.

Centre interdisciplinaire de recherches et d'expertise scientifique, Crescendeau regroupera – sans nécessairement les délocaliser – les équipes de recherche et les laboratoires spécialisés dans le domaine de l'eau. L'objectif premier étant, comme dans le cas du Giga, de dépasser les recherches isolées pour fédérer les compétences et augmenter ainsi la capacité de réponse aux opérateurs publics et privés, tant régionaux qu'internationaux. Le but étant aussi d'assurer à la Région wallonne la maîtrise qualitative et quantitative du cycle de l'eau conformément aux directives européennes, tout en contribuant au développement d'une filière industrielle régionale.

Crescendeau, qui regroupera l'ensemble des disciplines relatives à la gestion intégrée des eaux de surface et des eaux souterraines dans une perspective de développement durable, constituera aussi une plate-forme de services pour les petites et moyennes entreprises. Son ambition est triple : élaborer des technologies de production industrielle propres et moins gourmandes en eau; mettre au point des techniques d'analyse et des instruments performants de transmission de l'information sur la qualité de l'eau; jouer un rôle dans la politique de prévention des pollutions.

Expertise et recherche

Les besoins sont complexes : épuration, traitement des boues, gestion des nappes aquifères, prévision du changement climatique et de ses conséquences notamment en termes de disponibilité en eau potable, gestion des flux, rejets des nuisances, etc. Sans oublier le traitement des eaux résiduaires passant par les mesures de pollution, l'efficacité des équipements de dépollution, l'approche d'ensemble à l'échelle d'un bassin.

« Nos recherches doivent répondre à court terme aux besoins les plus pressants mais doivent aussi contribuer à faire progresser nos connaissances, explique le Pr Jean-Pierre Thomé, directeur du laboratoire d'écologie animale et d'écotoxicologie, qui a assuré la coordination scientifique du projet en étroite collaboration avec l'Interface de l'ULg. Nous

devons certes concevoir de nouveaux outils, biologiques notamment, pour mesurer la qualité de l'eau et déterminer le traitement adéquat mais nous devons aussi affiner notre connaissance globale des processus de transferts et de l'impact des polluants sur l'écosystème tout entier : de la nappe souterraine aux eaux de surface. »

L'université de Liège compte déjà près de 150 personnes (réparties dans 30 services) qui se consacrent à l'étude des écosystèmes aquatiques d'eau douce et marine tant au niveau de recherches fondamentales que de recherches appliquées. Dès 1947, quelques professeurs de l'ULg créèrent le premier Centre belge d'étude de l'eau (Cebedeau). Un centre qui, au fil du temps, est devenu la référence pour de nombreux industriels en matière d'étude, d'analyse et de traitement de l'eau. Ses expertises dans la gestion des eaux urbaines et industrielles couvrent les techniques de traitement axées sur le recyclage et la valorisation (pollution). Plus près de nous, citons les modèles mathématiques (Salmon, Pégase et Pirene par exemple) qui envisagent divers aspects destinés à assurer une meilleure gestion des ressources en eau ou encore l'étude du cycle de l'eau et du CO₂ en liaison avec les changements climatiques ou l'évaluation de l'impact des polluants sur l'environnement aquatique. Une recherche fondamentale qui ne néglige pas les applications puisque de nombreux contrats sont signés chaque année avec Electrabel, Tractebel, EDF, SNCB, TotalFina, Elf, Ditrigaz et, sur un plan plus local, avec Chaudfontaine-Monopole, Spa-Monopole, ou la conserverie Viaka.

Angle biologique

Les recherches scientifiques actuelles s'orientent volontiers vers l'approche biologique. Dans le laboratoire du Pr Jean-Pierre Thomé, les chercheurs tentent d'évaluer l'impact des substances toxiques sur le milieu aquatique en déterminant des indicateurs biologiques de pollution (biomarqueurs d'exposition), notamment par l'étude de la perturbation de certaines activités métaboliques essentielles.

« En milieu naturel, précise-t-il, les organismes sont généralement exposés à un cocktail complexe de polluants qu'il est fastidieux de vouloir doser d'emblée. Dès lors, les biomarqueurs sont particulièrement intéressants pour déterminer l'impact potentiel et global d'une pollution sur les organismes

vivants in situ. Ces biomarqueurs d'exposition signalent la présence de polluants. »

Il est d'ailleurs possible maintenant de différencier quelques catégories de biomarqueurs en fonction de leur sensibilité à certaines familles de toxiques. Les cultures de cellules d'origine animale (les hépatocytes par exemple) représentent un support particulièrement sensible pour l'étude des biomarqueurs. Quelques-uns – les monooxygénases hépatiques – ont fait l'objet d'une validation vis-à-vis de classes de micropolluants organiques chez les poissons, les oiseaux et les mammifères *in vitro* : les hépatocytes en culture pourraient constituer un modèle alternatif pour évaluer l'impact des micropolluants organiques sur les organismes vivants.

« A cet égard, il serait particulièrement intéressant de disposer de tests écotoxicologiques sensibles, peu onéreux et rapides, utilisables en laboratoires ou in situ, capables de détecter la présence d'une pollution et d'en déterminer son origine, poursuit le Pr Thomé. Une fois la pollution avérée, sa nature et sa quantification dans le milieu étudié pourront être effectuées par un laboratoire d'analyse environnementale (par exemple le Centre d'analyse des résidus en traces - Cart). »

Nappes souterraines

Les nappes d'eaux souterraines sont surexploitées, ce qui entraîne une baisse de perméabilité et des délais de réalimentation plus longs. Un phénomène qui risque de s'accroître dans le cadre du changement de climat. Si la période sèche s'allonge, on constatera une diminution plus grande du stock d'eau dans le sol et un retard d'infiltration efficace pour les nappes. En période de pluie intense, le ruissellement s'accroît et l'infiltration sera plus faible. Il faudra réalimenter les nappes souterraines de façon artificielle.

De quoi relancer les programmes de recherche portant non seulement sur le développement de pratiques agricoles et forestières favorisant l'infiltration diffuse, sur des techniques de réalimentation (bassins infiltrants, forage réalimentant directement la nappe), sur les techniques d'épuration des eaux de surface, des eaux des stations d'épuration, de bassins d'orage. « La récupération des eaux pluviales, de ruissellement et de drainage et celle des eaux usées (après épuration bien sûr) peuvent être envisagées en vue de la recharge des nappes. » Il ne faut rien négliger. L'eau, c'est la vie.

Patricia Janssens



Brèves

Forum e-Translogistics

Le secteur de la logistique et du transport – un des atouts du redéploiement économique de la région liégeoise – est un secteur en pleine croissance. Le pôle transport de Liège (créé à l'initiative d'Interface Entreprises-Université), en collaboration avec d'autres associations, organise à se sujet un forum international sur le thème de la vision logistique à l'horizon 2010. En parallèle se déroulera un salon professionnel, organisé par l'asbl Enjeu. Au palais des Congrès de Liège, les 28 et 29 novembre.

Contacts : pour le forum, Alain Gallez, tél. 04.340.35.36, e-mail Alain.gallez@events.com; pour le salon, Martine Vervier, tél. 04.254.97.97

Internet et vie privée

Le forum Telecom inaugure son nouveau cycle 2002-2003 par une conférence sur "les frontières entre vie privée et vie professionnelle". Qu'en est-il de la surveillance des e-mails au travail ? Est-il légal d'observer l'activité internet de ses employés ? Concrètement, que peut-on contrôler sans porter atteinte à leur vie privée ? Après la mise en application du nouveau cadre législatif relatif au contrôle de l'utilisation des outils informatiques sur le lieu de travail, ce sera l'occasion de faire le point sur ce sujet de préoccupation majeure pour les PME et les managers. Un spécialiste présentera les enjeux pour l'entreprise et pour les travailleurs de la convention collective qui entrera en vigueur dans le courant du mois de juillet. Il posera également de manière pratique les droits et devoirs de chacun. Jeudi 3 octobre, de 16 à 18h, au château de Colson, Sart-Tilman. Le programme complet sera disponible à la mi-août sur <http://www.forumtelecom.org/agenda0.html>

Contacts : forum Telecom c/o Leridoc, France Berbaum et Rachel Tuis, tél. 04.366.54.75, e-mail fr@liegeonline.be

Relations publiques

Pour la cinquième année consécutive, le Clirp (Cercle liégeois d'information et des relations publiques) attribuera deux prix de la communication en province de Liège, catégorie "entreprises", et "étudiants". Les mémoires réalisés dans le secteur de la presse, de la publicité, des relations publiques et/ou du sponsoring – en province de Liège – seront proposés au jury. Formulaire d'inscription et projets à rentrer pour le 30 septembre au plus tard à la Maison de la presse, rue Haute-Sauvenière 19, 4000 Liège.

Contacts : renseignements et demande du formulaire auprès de Benoît Rutten, Cible Communication s.a, complexe Arrobas, parc de Blegny 11/13, 4671 Blegny, tél. 04.387.87.07, e-mail Ben@cible.be

Nouveau look

La faculté des Sciences a modifié son site internet. Même l'adresse a changé : vous surfez désormais sur <http://www.ulg.ac.be/facsc>

Fouilles en Syrie



Brèves

Dernière née

La nouvelle orientation "langues et littératures modernes", proposée conjointement par les sections de germanique et de philologie romane, débutera à la rentrée 2002. Avec possibilité de préparer une agrégation de l'enseignement secondaire supérieur à l'issue des études.

Contacts : tél. 04.366.54.66 ou 04.366.52.49

Test de français,

Participez au test de maîtrise de français (gratuit et confidentiel) que le département de français (ISLV) organise à partir du 16 septembre dans chaque Faculté pour vous permettre d'évaluer votre pratique de la langue maternelle (vocabulaire, orthographe, syntaxe, compréhension) et d'éventuellement remédier à certaines de vos faiblesses (formations diverses pendant toute l'année).

Contacts : tél. 04.366.58.46 ou e-mail nmarchal@ulg.ac.be

Les Editions de l'ULg

Le 1^{er} septembre, Les Editions de l'ULg sont devenues officiellement gestionnaires du service de photocopies "Point de Vue" situé au Sart-Tilman. Cette opération constitue pour notre Université une étape importante dans le développement et l'ancrage sur notre campus d'un véritable pôle éditorial. En effet, aux compétences en matière de réalisation et de diffusion de livres vient s'ajouter un savoir-faire fondamental pour le monde académique et les étudiants. Ce savoir-faire est celui de la société Center-Copy qui, ces dernières années, avait développé les activités de "Point de Vue". Un accord de collaboration entre Center-Copy et les Editions de l'ULg garantit à toute la communauté universitaire un service de qualité pour tout ce qui touche aux travaux de photocopies et à la réalisation de cours. Les activités de copy-service et de papeterie sont naturellement maintenues sous la responsabilité de Martine Delfosse. Quant aux relations avec la clientèle, elles sont notamment assurées par Didier Moors.

Contacts : Editions de l'ULg, tél. 04.254.37.98, 04.254.25.20, e-mail Editions.Univ.Liege@skynet.be ou J.-F. Bachelet, tél. 04.366.97.03, e-mail Jean-Francois.Bachelet@ulg.ac.be

Campus plein Sud

À la mi-octobre, les universités francophones de Belgique, en collaboration avec des ONG et le milieu associatif, organisent une semaine de sensibilisation aux relations Nord-Sud, "Campus plein Sud". À l'ULg, le Cécodel, la Fédé et l'ACDST sont les principaux organisateurs de l'événement. Stands, films et documentaires sur des thématiques politiques, socio-économiques, de santé, sur le commerce équitable, etc. Aux amphithéâtres de l'Europe, les 15 et 16 octobre.

Contacts : Fédération des étudiants, tél. 04.366.31.99

Depuis 1998, les archéologues du service d'assyriologie du Pr Öhan Tunca enchaînent les campagnes de fouilles sur le sol syrien. Après la construction d'un centre "en dur" sur le site de Chagar Bazar, à l'extrême nord-est du pays, la minutie tranche toujours avec l'immensité de la tâche encore à accomplir. Le chantier, qui accueille des étudiants de dernière année en licence d'archéologie, attend les candidats pour 2003.

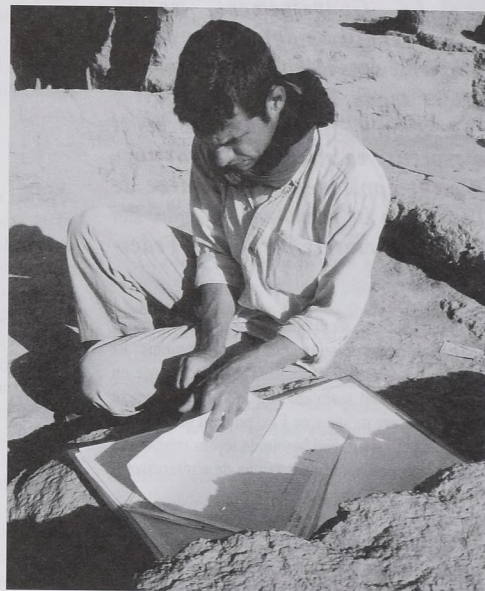
A un jet de pierre de la frontière turque, Chagar Bazar est un petit village quiet. Une atmosphère où même les splendides couchers de soleil semblent retenir leur panache évanescant, afin de ne pas brusquer les derniers bruits du soir : un berger qui ramène son troupeau découpé à contre-jour sur la colline, ou les voitures qui filent à intervalles réguliers sur la route toute proche.

Hormis les traces quasiment mythiques du passage d'Agatha Christie suivant son archéologue de mari (sir Max Mallowan) dans les années 30, rien ne le distingue des autres villages de la région d'Al Jazera. A part peut-être le cliquetis incessant des outils que nos archéologues font résonner depuis l'aube jusqu'aux heures les plus chaudes de l'après-midi, à travers l'immensité d'un paysage drapé de steppes, de champs de blé et de coton. Comme son architecture un peu austère le laisse à penser, cette enclave un rien spartiate de l'ULg n'a nulle vocation de se muer en lieu de villégiature d'appoint à l'instar de certains rivages de l'île de beauté. Et lorsque, après

deux mois de campagne effrénée, le portail en feronnerie claque pour la dernière fois à la fin du mois de juin, seul le silence veille sur les objets d'une autre ère qui poursuivent leur destin chargé d'histoire sur des étagères métalliques.

Tell est pris...

À Chagar Bazar, la vie s'écoule au rythme des quatre repas quotidiens. Chercheurs, professeurs dessinateurs ou étudiants se lèvent avant l'aurore et communient, sous l'égide du cuisinier local, dans un murmure aux sonorités internationales. Le nombre de chaises disposées autour de la table (de 15 à 30, variant au rythme des visites à durée déterminée) est à la hauteur des disciplines sollicitées sur ce type de site archéologique : archéozoologie, assyriologie, géomorphologie, anthropologie, archéologie, géologie, paléontologie et paléobotanique.



Raphaël Macoire, doctorant à l'ULg

À l'horizon se découpent mille et une petites collines qui s'égrenent à perte de vue. C'est justement cette spécificité aux seules apparences géographiques qui attire la convoitise d'archéologues du monde entier. D'autant que la conjoncture politique de l'Irak les pousse vers la voisine Syrie. Ces petits monticules sont en réalité des tells. Des lieux d'habitation permanente qui se rehaussent, au fil des époques et du renouvellement des habitations, en briques de terre crue, jusqu'à former des monts constitués des couches successives. À la direction générale des antiquités et des musées de Syrie, l'on recense 913 tells pour la seule région du gouvernement de Hassaké, la ville la plus proche. Une mine d'or pour le service d'assyriologie et d'archéologie de l'Asie antérieure de l'université de Liège, dont les recherches portent sur les civilisations proche-orientales ayant utilisé l'écriture cunéiforme. Tous les tells n'étant évidemment pas exploités, ce sont les fouilles anarchiques de Max Mallowan qui révélèrent le potentiel du site de Chagar Bazar. En 1999 ainsi qu'en 2000, les fouilles du tell mirent à jour, outre les nombreuses poteries, figurines, sépultures, bijoux et autres témoins de la vie quotidienne... un édifice datant de la fin du III^e millénaire av. J.-C.

L'histoire à lire

La découverte, l'année suivante, d'un lot de tablettes cunéiformes datant du II^e millénaire et le dégagement d'un grand centre administratif laissent à penser qu'il pouvait s'agir du palais de Chagar Bazar.

Sortes d'ardoises en argile marquées d'une écriture assemblant de petits "bâtonnets" imprimés, ces fragiles tablettes mesurant à peine quelques centimètres requièrent des gestes minutieux et du matériel chirurgical afin d'être extraites sans trop de dommages de leur prison de terre. Le lot découvert cette année, en concordance avec les tablettes traduites à l'issue des fouilles antérieures, semble faire partie d'un archivage de pièces comptables indiquant les sorties de bières des réserves d'un bâtiment administratif. Pour des Liégeois, la trouvaille ne manque pas de mousse. Mais il faudra attendre avril 2003, et le dégagement du reste des dizaines de tablettes agglutinées, pour que Chagar Bazar nous révèle peut-être certains de ses secrets, dont son nom antique est toujours méconnu. Une laborieuse perspective pour Öhan Tunca qui, après avoir institué l'archéologie de terrain dans notre Alma mater, inaugurera peut-être une nouvelle ère de mécénat auprès des brasseurs belges. Car la conquête du passé de l'humanité mérite plus que jamais un soutien actuel : les hommes savent pourquoi.

Fabrice Terlonge

Grand écran

Du Nickelodéon au Nickeloff

Depuis octobre 2001, le ciné-club universitaire Nickelodéon a un petit frère baptisé "Nickeloff" qui joue la complémentarité avec son aîné. L'originalité du projet réside dans le fait qu'il ne s'agit pas d'un ciné-club, mais d'un DVD-club.

S'appuyant sur ce nouveau format, qui tend progressivement à remplacer le bon vieux VHS, l'équipe étudiante a privilégié l'an dernier une programmation de films cultes issus essentiellement des productions américaines des années 70 et 80. Entre autres, des œuvres aussi diverses que *Easy Rider* de Denis Hopper, *Taxi Driver* de Martin Scorsese, *The Shining* de Stanley Kubrick ou encore, *a priori* assez surprenant, *Terminator II* de James Cameron ont été projetées dans la salle Gothot, les mardis soirs, pour seulement deux euros. De l'aveu même de l'équipe organisatrice, le but de cette première édition était avant tout de se faire plaisir et de tenter de partager son enthousiasme avec le public. Le succès a été au rendez-vous puisque chaque séance a attiré environ 35 spectateurs.

Le projet a été mis sur pied par un étudiant de deuxième licence cinéma, Christophe Michel, avec le soutien de la section information et communication, et plus particulièrement de Marc-Emmanuel Mélon, chargé de cours et responsable du Nickelodéon. La section a notamment permis d'acquiescer un lecteur DVD et amplifié d'effets grâce auxquels l'équipe a pu pleinement tirer profit de l'excellente qualité d'image et de son offerte par ce support. Pour Christophe Michel, si « le DVD est accessible pour tout un chacun à domicile, le Nickeloff offre la incomparable confort de visionner les films sur grand écran et d'échanger ses impressions avec les autres spectateurs après la projection, autour d'un verre par exemple. Ce qui est tout de même plus convivial. »

Le cru 2002-2003 n'est pas encore défini mais devrait aussi tourner autour d'une programmation de grands classiques, peut-être un peu moins anglo-saxons.

Olivier Beaujean

Contacts : Christophe Michel, tél. 0477.751.822

UNIVERSITÉ DE LIEGE



Institut supérieur des
Langues vivantes I.S.L.V

Département des Langues étrangères

COURS DE LANGUES

A. STAGES PRÉPARATOIRES

Anglais, allemand, néerlandais
Juillet : 2 semaines (30 h.)
Septembre : 3 semaines (45 h.)
3 h./jour : de 9 à 12 heures

Droits d'inscription :

Session de juillet : 125 EUR
Session de septembre : 150 EUR

B. COURS DU SOIR :

- Anglais, allemand, néerlandais,
- italien et espagnol
- 2 h./sem. - 50 h. de cours
- Plusieurs niveaux
- Le test de fin d'année donne droit à un certificat.

Droits d'inscription :

185 EUR
125 EUR (pour les étudiants)

Le Programme d'Activités peut être obtenu
- par tél. : 04/366.55.17 ou par fax : 04/366.57.16

- par e-mail : Jeannine.Boulanger@ulg.ac.be

Internet : http://www.ulg.ac.be/islvle

Département des Langues étrangères
7/A1, place du 20 Août (2nd entresol)
4000 LIEGE

Centre-ville

Pas de quartier pour les voitures

L'environnement du quartier de l'Université, au centre de Liège, pourrait se voir modifié d'ici peu. Un nouveau plan de circulation devrait rendre un peu de quiétude à cette partie de la ville constamment inondée par un trafic abondant en provenance des quais de la Meuse. Une excellente nouvelle pour les piétons.

Peut-être est-ce bientôt la fin des nombreux désagréments pour les riverains de la place du 20-Août et de la place Cockerill à Liège. Un plan de réaménagement du quartier de l'Université est actuellement à l'étude au niveau des autorités communales. Celui-ci prévoit de mettre à double sens le quai Roosevelt pour y faire transiter le trafic en provenance de Herstal. Les rues traversant le centre seraient alors transformées en dessertes locales. Cette réorganisation de l'espace public permettrait d'éliminer cette "autoroute" en pleine ville.

Plongée depuis une vingtaine d'années dans la fureur et le bruit incessant du trafic qui la submerge, la statue d'André Dumont, en face de l'Université, verrait d'un bon œil une diminution de la circulation qui réduirait les nuisances sonores et la pollution dont l'empreinte est hélas bien visible sur certaines façades. L'idée d'un réaménagement de la place du 20-Août sur le modèle de la place du Théâtre est dans l'air...

Les nuisances sonores occasionnées par une importante circulation pourraient-elles avoir des conséquences sur la santé des habitants ? Selon Christine Grégoire, assistante de Benoît Dardenne,

chef du service de psychologie sociale de l'ULg, « le bruit peut être considéré comme un élément de stress environnemental puissant. Cela peut avoir de multiples effets, aussi bien au niveau physiologique que psychosociologique, tels que des troubles du sommeil, des problèmes de relations sociales, de dépression, de stress, d'irritabilité, etc. ». Cela fait des années en tout cas que les riverains se plaignent. « C'est incroyable qu'une ville soit encore traversée par des camions en 2002 », confie Orlandino De Cristofaro, patron du café "Le Delft".

Du côté de la ville de Liège, aucune mesure objective des nuisances sonores et de vibration du sol dans le quartier n'a été réalisée. Cependant, Olivier Lepot, directeur du département voiries de la ville, affirme que « les autorités communales ont été très attentives aux nombreuses plaintes des riverains. Et justement, ces nouveaux aménagements ont pour but de résoudre les problèmes de pollution et de nuisances sonores au centre-ville. Une de nos priorités est d'évacuer le maximum de camions et de voitures de l'environnement urbain liégeois. »

Si le projet se confirme, les responsables du dossier à la ville de Liège estiment que le chantier devrait débuter dans le courant 2003. « Il faut espérer que les travaux seront effectivement réalisés, commente le cafetier. Et s'ils sont entrepris, j'espère qu'ils seront



Bientôt moins de trafic place Cockerill

terminés rapidement. » Et tous de croiser les doigts : lorsque les piétons retrouveront la liberté place du 20-Août, sans doute s'arrêteront-ils plus aisément aux terrasses des cafés...

Julien Vandevenne et François Colmant

http://

Tribunal international

→ Une intervention, en streaming vidéo, de Carla Del Ponte lors d'une session de l'assemblée parlementaire européenne, en avril 2002, où elle présente ce qu'est le tribunal international pour l'ex-Yougoslavie, quels sont ses enjeux et les écueils à éviter. La présentation dure 55 minutes et est en français. Le texte est également disponible.

http://webcastvod.coe.int/mediatheque/vod/020424_R03_w.rm
http://www.coe.int/T/F/Communication_et_Recherche/Presse/Evénements/2-Sessions_de_l'Assemblée_parlementaire/2002-04_Session_de_printemps/Disc_DelPonte.asp

→ Un dossier sur Carla Del Ponte, soutenu par de nombreux articles et avec des repères historiques sur les "affaires" qu'elle doit traiter.
<http://www.educweb.org/AlterFocus/Dossiers/Delponte/>

→ Le site "La Documentation française" donne une bonne explication du fonctionnement du tribunal international pour l'ex-Yougoslavie et du tribunal international pour le Rwanda dans une page faisant partie d'un dossier complet sur la justice pénale internationale.
http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossier_international/jpi/2juridictions/partie2_2.shtml
http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossier_international/jpi/

→ De son côté, le site "Diplomatie judiciaire" donne accès au statuts de ces mêmes tribunaux.
<http://www.diplomatiejudiciaire.com/DJ/Statuttpir.html>
<http://www.diplomatiejudiciaire.com/Tpy/Statuts.htm>

→ Un communiqué de presse, sur le site des Nations-unies, qui attire l'attention sur l'augmentation de budget alloué à ces deux tribunaux et aux moyens à mettre en œuvre afin de leur permettre de réaliser leurs missions.
<http://www.un.org/News/fr-press/docs/2001/AGAB682.doc.htm>

→ Enfin, un court article, hébergé au Laboratoire d'anthropologie juridique de Paris, Université Paris I, reprend l'historique de ces juridictions et analyse leurs effets.
<http://sos-net.eu.org/red&s/dhdi/amis/tpi.htm>



Brèves

Décès

Nous avons le regret de vous faire part du décès de **Marcel Hotterbeex**, licencié en sciences mathématiques de l'ULg et collaborateur au service de politologie, le 26 juin dernier. Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille.

TEC

Jusqu'au 26 septembre, de 9 à 12h30 et de 13h30 à 16h, le TEC (Transports en commun) assure une permanence dans le couloir principal des bâtiments de la place du 20-Août. Il se tient à votre disposition (pour vous, vos enfants, vos voisins...) pour la vente d'abonnements, de cartes de bus ou encore pour tout renseignement sur les horaires.

Les Amis proposent

Une visite de la Maison de la Science, le lundi 16 septembre à 18h30. Rendez-vous à 18h15, à la Maison de la Science, quai Van Beneden 22, 4020 Liège (PAF : 5 €, guide compris). Les Amis proposent également une visite des installations du TEC Liège-Verviers, le jeudi 19 septembre à 9h45, à Grivegnée (PAF : 5 euros)

Contacts : inscriptions par téléphone au secrétariat de l'AILg, tél. 04.254.08.25

Annuaire

L'Association des amis de l'ULg a mis à jour son annuaire des associations d'amis et diplômés de l'ULg. Des exemplaires sont disponibles au secrétariat et en ligne sur le site www.ulg.ac.be/amis/diplomes/associations.htm
 Contacts : tél. 04.366.52.87/88

Théâtre

Le Théâtre universitaire royal de Liège accueille le spectacle "Place aux enfants" du service de la jeunesse de la ville de Liège, le samedi 19 octobre à 17h.
 Contacts : tél. 04.221.91.58, e-mail roland.hanssen@liege.be, site <http://www.liege.be>

Couleur locale

Reprise, le jeudi 5 septembre, par "Noss binamé" Maurice Lacroix de l'émission "Djôyes èt Carimadjôyes", la seule émission radio 100 % wallonne. Radio (avec raccordement câble Télédis) 96.7 M.Hz
 Contacts : Médiathèque de la province de Liège, tél. 04.232.86.86.

Désiré

Atteint par la limite d'âge, Désiré a quitté l'Université. De passage chez Melkior au début de sa carrière, il fut ensuite jardinier au Sart-Tilman avant de reprendre le volant comme chauffeur de l'Administrateur. Il y eut le premier, puis un deuxième et enfin un troisième. Les administrateurs passaient, Désiré restait. Aujourd'hui, c'est l'inverse et Désiré retourne à sa première passion : le jardinage. Bonne retraite !

Concours



Le 7^e art s'offre à vous

Le Voyage de Chihiro

Sen to Chihiro no kamikakushi de Hayao Miyazaki, Japon, 2001, 2h02.
 Film d'animation fantastique à voir au Parc et au Churchill fin septembre

Chihiro est une petite fille de dix ans comme les autres que rien ne prédestine à connaître une histoire rocambolesque. Et pourtant... Alors que ses parents l'emmènent voir leur nouvelle maison, ils traversent un tunnel qui aboutit à une ville fantôme ressemblant étrangement à un parc d'attractions. Dans un restaurant pourtant désert, les parents découvrent de nombreux plats succulents dont ils se régaleront. Pour la peine, les voilà transformés en cochons. Chihiro, sorte d'Alice au pays du Soleil levant, se retrouve plongée dans un univers onirique où l'énigmatique Haku lui sert de guide. Pour libérer ses parents de leur sortilège, elle devra affronter la terrible sorcière Yubaba.

Délaissant la fable écologique au profit d'une épopée qui frise le surréalisme, Miyazaki, attendu au tournant après *Princesse Monoke*, crée un monde fabuleux que l'on n'a aucune envie de quitter. Ce dernier opus a tout d'un rite initiatique propre aux contes fantastiques. L'univers oriental ne devrait pas trop déstabiliser le spectateur européen habitué aux canevas de ce genre de récits, peut-être même renforcera-t-il encore le côté mystérieux de l'œuvre.

Le réalisateur recourt désormais, avec une maîtrise époustouflante, aux techniques numériques au service du graphisme. Les images foisonnent de trouvailles visuelles enchantées et occupent une place aussi importante que le récit. Chaque cadrage et chaque plan sont chargés de sens. Les couleurs très sensuelles sont chatoyantes.

L'animation japonaise de qualité a désormais droit de cité à côté des productions américaines. Le talent incommensurable de Miyazaki est enfin reconnu en Europe. *Le Voyage de Chihiro* a d'ailleurs reçu l'Ours d'or au dernier festival de Berlin, dans la nouvelle catégorie destinée au cinéma d'animation. Il semble que, désormais, spectateurs et professionnels soient capables de séparer le bon grain de l'ivraie.

Olivier Beaujean

Si vous voulez gagner l'une des dix places mises en jeu par *Le Quinzième jour du mois* et l'asbl Les Grignoux pour assister à l'une des projections du *Voyage de Chihiro*, il suffit de nous appeler au 04.366.56.95, le mercredi 18 septembre de 10 à 10h30, et de répondre à la question suivante : Miyazaki, adulé au Japon, possède désormais son musée/parc d'attractions près de Tokyo où son œuvre est mise en valeur. Vrai ou faux ?



Inspiration

Pourtant, ils ont fait des efforts.

Récemment, la plupart des journaux francophones ont rajouté leur maquette, changé leur format. Ils ont également réorganisé leurs pages et opéré ainsi un sérieux *lifting* de leur titre. Une audace accueillie avec enthousiasme par les journalistes qui ont salué positivement cette brise de fraîcheur dans la maison.

Hélas, le Centre d'information sur les médias nous l'a rappelé cet été, la brise n'a pas ragaillardisé les lecteurs. Ou fort peu. Globalement, le nombre des accros de l'info n'a pas progressé. Et, triste constat, les jeunes de 18 à 25 ans s'avèrent être de bien piètres consommateurs de presse, qu'elle soit quotidienne ou hebdomadaire par ailleurs. Inquiets devant cette situation néfaste au fonctionnement de la démocratie, les pouvoirs publics organisent depuis quelques années, à l'école ou en dehors, des actions de sensibilisation aux médias. Las ! Bien sûr, il y a le réseau. Journaux et magazines ont également œuvré en ce sens et mettent à portée de souris des sites d'actualités qui autorisent la consultation d'archives. Mais qui les sollicitent ?

Depuis longtemps, les enseignants tirent la sonnette d'alarme : boudier la presse écrite, c'est se priver de nouvelles, d'analyses, de débats. C'est ignorer les enjeux de notre société tant à l'échelon local, régional qu'international, car nombre d'études l'ont prouvé : télévision et radio ne peuvent remplacer le travail critique et documenté que fournissent, chaque matin, la célèbre "PQ". Non seulement celle-ci garantit un terrain d'expression des opinions au sein de la société (un "espace public" dit-on), mais elle forme dans sa diversité le jugement critique de chaque individu, et, conséquemment, contribue à ce que chacun forge son identité de citoyen.

L'exemple viendrait-il du nord de l'Europe ? Les populations scandinaves sont en effet friandes de journaux : il n'est pas rare que les lecteurs soient abonnés à plusieurs quotidiens. Quant à l'image d'Epinal du petit déjeuner britannique entre eggs, bacon et titres de presse, il semble qu'elle soit encore à la mode.

Pourquoi ne pas la l'adopter chez nous ? Un espoir un peu fou peut-être mais qui, en pleine rentrée universitaire, pourrait prendre les allures d'un défi.

La rédaction

Avis

Le bouclage du prochain numéro du *Quinzième jour* aura lieu le 26 septembre. Merci de nous contacter !

Trois questions à

Albert Dupagne

Aménagement de l'espace Tivoli

Directeur du Laboratoire d'études méthodologiques architecturales (Lema), Albert Dupagne jette un regard original sur le développement architectural des villes historiques.

Le Quinzième jour : En 2001, Michel Forêt, ministre de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme et de l'Environnement de la Région wallonne, vous commandait une étude : "Comment aménager l'espace Tivoli à Liège?". Avez-vous une réponse aujourd'hui ?

Albert Dupagne : Notre recherche avait pour objectif d'aider les autorités politiques à prendre une décision, pas de choisir en leur nom ! Après la disparition de l'éphémère chœur oriental de l'ancienne cathédrale, le souhait du ministre était double : d'une part, pouvoir mieux apprécier les attentes des Liégeois quant à l'aménagement de l'espace Tivoli (étude confiée au Cléo, Centre d'études de l'opinion de l'ULg); d'autre part, disposer d'une analyse morphologique des places Saint-Lambert et du Marché ainsi que de leurs articulations (étude confiée au Lema). Selon l'enquête du Cléo, les Liégeois privilégieraient majoritairement l'aménagement d'un espace vert au Tivoli. Choix en totale opposition avec les intentions des autorités locales et les avis des auteurs du projet, lesquels pensaient éventuellement y construire un théâtre ou tout autre bâtiment fonctionnel. Devant ce nouveau dilemme, nous avons suggéré aux autorités communales d'entreprendre des études ouvertes sur les alternatives possibles au projet de 1985 en s'appuyant à la fois sur les propositions morphologiques théoriques identifiées par le Lema et sur des consultations de l'opinion. Proposition qui s'inscrit d'ailleurs dans la droite ligne du nouveau contexte juridique européen en matière d'environnement, lequel voudrait que l'on s'oriente vers une large information du public et ce, dans un esprit de concertation.

Le Q.J. : Il faut donc écouter les Liégeois ?

A.D. : Il faut s'enquérir de l'avis des citoyens car, si le projet ne suscite pas l'adhésion de la plupart d'entre eux, il est à craindre qu'il soit rejeté. Or l'espace public, s'il est décor, doit aussi être utile. Il convient de s'assurer de son accessibilité, de son bon dimensionnement anthropométrique, de la qualité d'ambiance. L'espace est un lieu majeur de la vie urbaine qui participe à l'identité d'une ville. SUIF, un projet de recherche européen dont le Lema assure la coordination, traite spécifiquement de l'application des directives européennes qui requièrent comme préalable à tout plan d'aménagement susceptible d'affecter le patrimoine culturel, la réalisation d'études d'incidences environnementales approfondies afin d'en prévenir les impacts négatifs. Ce qui justifie la mise en place d'une démarche scientifique envisageant à chaque étape du projet plusieurs alternatives ainsi que des évaluations à la fois qualitatives et quantitatives. Le Lema évalue la qualité de la forme urbaine complète dans laquelle cette construction doit s'intégrer et celle des espaces publics qui seraient affectés par cette construction. Ainsi, la mission du Lema n'est aucunement de se substituer aux décideurs mais d'observer les acteurs avec une distanciation suffisante, de s'assurer que les objectifs du départ sont rencontrés, de gérer les éventuels changements de cap. Nous avons travaillé dans ce sens sur la qualité des espaces publics à l'exposition



internationale de Lisbonne et plus récemment lors d'une contre-étude au projet d'Opéra en construction dans le voisinage immédiat d'Amalienborg à Copenhague. Il s'agissait, dans ce dernier exemple, d'intégrer dans les quartiers historiques de la ville un développement architectural monumental et très avant-gardiste. Il faut certes protéger les centres historiques des villes mais aussi les faire vivre en leur attribuant une fonction contemporaine acceptable. L'analyse morphologique de l'espace public – qui, dans notre approche, se base sur des projections sphériques – est intéressante dans la mesure où elle analyse la forme urbaine et sa lisibilité dans son environnement spatial. Notre approche s'apparente à la sociologie "de l'action", attentive aux pratiques des acteurs urbains.

Le Q.J. : Quelles sont vos conclusions quant à l'aménagement de l'espace Tivoli ?

A.D. : Le site Tivoli sépare deux places distinctes : l'une, de prestige, contient le palais des Princes-Evêques et les grands magasins; l'autre plus, "populaire" avec l'Hôtel de Ville mais aussi ses petites maisons, ses cafés et leurs terrasses, le Perron et la Fontaine. D'un point de vue architectural, le chœur en toile de 143 mètres, édifié en mai 2000, a montré que la hauteur du bâtiment ne constituait pas en soi un obstacle à son intégration. Notre étude montre que la construction d'un bâtiment important (un théâtre par exemple) serait envisageable sur l'espace Tivoli mais que, dans ce cas, toute la perspective de l'une vers l'autre place serait bouchée. Or, au-delà de l'alternative unique consistant en deux places adjacentes qui seraient ou totalement fermées ou totalement ouvertes, il existe un ensemble de solutions morphologiques plus nuancées. Celles-ci ménageraient une communication visuelle entre les deux places, tout en leur garantissant une certaine indépendance sans, non plus, perdre de vue la mise en valeur des vestiges archéologiques. A l'évidence, les choses ne sont pas mûres sur l'îlot Tivoli. Heureusement, aucune décision ne s'impose dans l'immédiat et, dès lors, pourquoi ne conserverait-on pas l'espace tel qu'il est pour y développer des activités temporaires ? Ceci permettrait de dégager un temps utile, tenu à l'abri des précipitations du projet, et que l'on pourrait consacrer aux études, aux consultations, aux définitions d'intention, aux analyses stratégiques... pour une fois sereines, ouvertes et citoyennes.

Propos recueillis par Patricia Janssens



Respiration

Que n'a-t-on déjà pas reproché aux psychopédagogues ? D'être des penseurs en chambre notamment, détachés des réalités et dispensant leurs théories ou les résultats de leurs recherches avec un aplomb d'autant plus confondant qu'ils ne sont pas amenés à les appliquer dans les écoles. Sans parler d'un langage volontiers jargonnant où il est fréquent que les élèves deviennent des "apprenants" et où il arrive que les enseignants se transforment en "facilitateurs". C'est là, faut-il le dire, un mauvais procès et qui cache trop souvent, chez ceux qui s'y laissent aller, une propension non avouée à l'inertie ou au statu-quo méthodologique.

La journée d'études que le Cifen (Centre interfacultaire de formation des enseignants) a organisée le 23 août dernier aux amphithéâtres de l'Europe – consacrée aux "outils d'évaluation des compétences disciplinaires dans l'enseignement secondaire" – a échappé à ce travers. Il y fut d'abord rappelé à bon escient ce que le décret-missions du 24 juillet 1997 entendait par "compétence" : « aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches ». Définition fondatrice qui ouvre à l'acte d'enseigner une perspective nouvelle dont Pierre Hazette, ministre de l'Enseignement secondaire, se plut, en ouverture de séance, à souligner la dimension révolutionnaire.

L'enjeu est de taille, en effet. Il s'agit, ni plus ni moins, que les connaissances acquises par les élèves se structurent en compétences, autrement dit qu'elles ne restent pas lettres mortes mais soient susceptibles de doter ceux qui en sont porteurs de moyens de participer à la vie culturelle et d'en faire des « citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique ». Vaste programme. Face à ce but éminemment élevé à atteindre, les divers intervenants se sont bien gardés de théoriser en rond, encore moins de culpabiliser les praticiens du "plus beau métier du monde" (paraît-il). Au contraire, l'accent fut mis d'emblée sur le côté pratique des choses : témoignages des gens de terrain, échanges d'expériences, travaux produits dans le cadre de séminaires, posters structurant avec clarté des procédures d'évaluation, tout fut résolument placé sous le signe du concret. Ce n'est pas si courant.

L'école, épicentre de tant de craintes et d'espoirs, a besoin de ce genre d'apports. C'est tout à l'honneur du Cifen de réfléchir, chaque fin de mois d'août, aux moyens les plus appropriés de la rendre plus performante et plus équitable. En se penchant cette année sur le délicat problème de l'évaluation, il a d'ores et déjà contribué à l'*aggiornamento* dont elle a tant besoin. On ne peut que s'en réjouir au sein de notre Institution : la réussite des étudiants à l'université ne dépend-elle pas en grande partie de la qualité de l'enseignement qu'ils ont suivi dans le secondaire ?

Henri Deleersnijder

Le Quinzième jour du mois n° 116

Place du 20-Août 7, bâtiment A1, 4000 Liège - <http://www.ulg.ac.be/le15jour/ - Éditeur responsable : Léopold Bragard
Comité de suivi de la Communication : Jean Beaufays, Michel Born, Michel Deville, Daniel Desmecht, Maurice Lamy, Jacques Niboul, François Pichault, Jacques Rondal - Rédactrice en chef : Patricia Janssens 04.366.44.14 - E-mail : le15jour@ulg.ac.be, Fax 04.366.44.22
Secrétaire de rédaction : Catherine Eeckhout - Équipe de rédaction : Olivier Beaupain, Henri Deleersnijder, Cécile internet, Rodolphe Masny, Didier Moreau, Théo Pirard, Fabrice Terlone, les étudiants de 2^e licence de la section information et communication
Photographie : Françoise Denoël - Secrétariat et mise à jour du site internet : Marie-Noëlle Chevalier 04.366.56.95 - Maquette et mise en pages : Caroline Basteyns
Impression et Photogravure : Imp. Frings - Avec la collaboration de Pierre Kroll et de l'asbl de gestion des centres sportifs du Sarl-Tilman

